

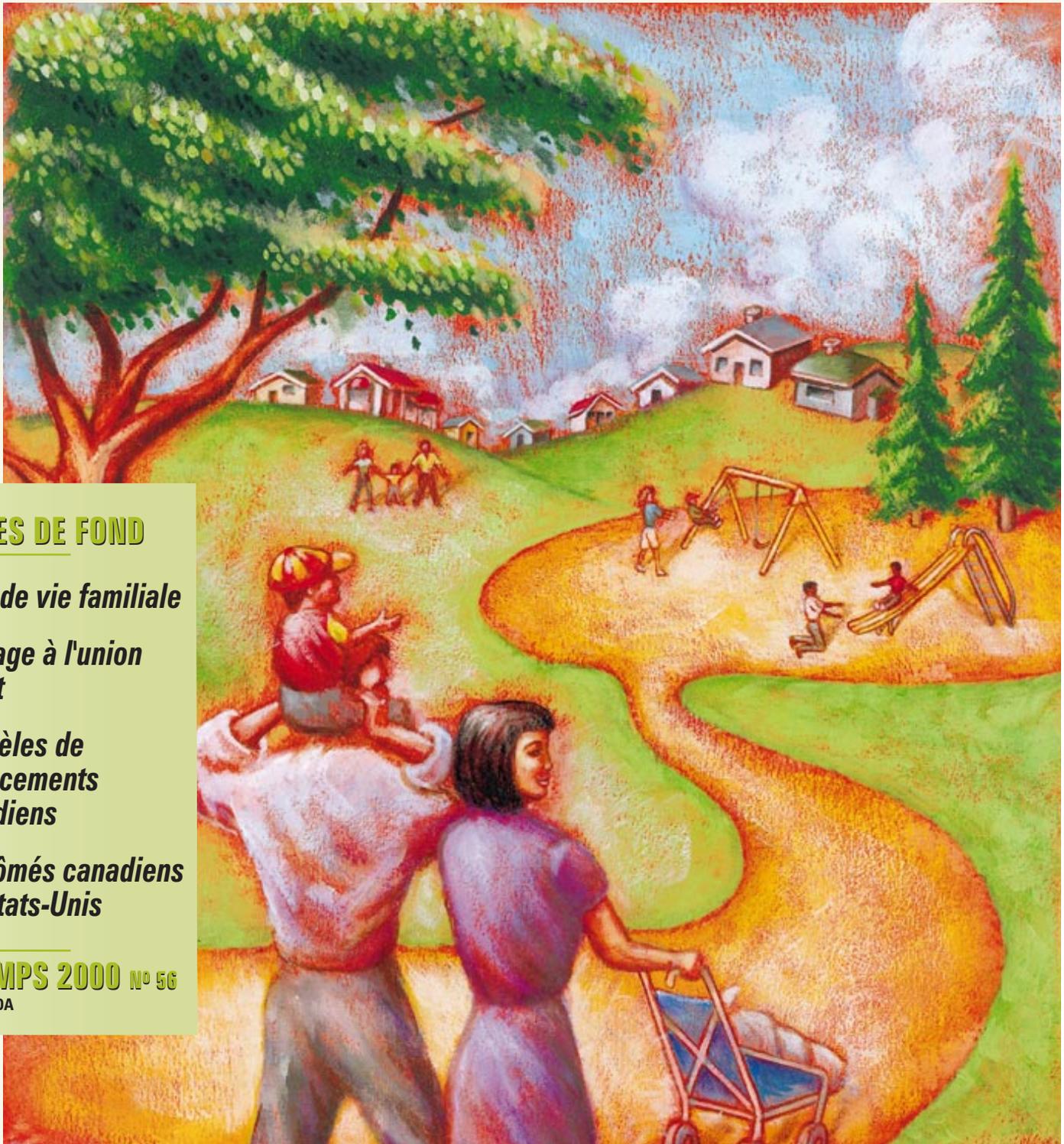
TENDANCES SOCIALES

PRINTEMPS 2000
NO. 56



CANADIENNES

No 11-008
AU CATALOGUE



ARTICLES DE FOND

100 ans de vie familiale

*Du mariage à l'union
de fait*

*Les modèles de
déplacements
quotidiens*

*Les diplômés canadiens
aux États-Unis*

PRINTEMPS 2000 N° 56

11 \$ AU CANADA



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada



... un
outil de
référence
reconnu
qui analyse
les dernières
données
sur la
santé

Les grands changements vous poussent à vous tenir davantage au fait des nombreux facteurs qui touchent la santé des Canadiens et le régime de soins de santé. Suivez l'exemple des professionnels comme vous! Comptez sur les **Rapports sur la santé** pour vous fournir des renseignements précis sur la santé qui vous permettront d'apprivoiser le changement, de vous préparer à répondre aux besoins des Canadiens et de planifier l'avenir.

Chaque numéro vous surprendra par l'actualité des sujets traités

Publié quatre fois par année, ce périodique bilingue de 80 pages vous tient au courant des dossiers d'actualité en matière de santé et de statistiques de l'état civil. Il vous présente des articles de recherche fouillés et pertinents sur la santé de la population et le régime de soins de santé.

Comme utilisateur des produits de Statistique Canada, vous serez à même d'apprécier l'actualité et la précision des données des **Rapports sur la santé**. Truffés de tableaux et de graphiques faciles à lire, les articles comprennent des analyses originales sur le stress au travail, l'asthme chez les enfants, l'usage du tabac, les comportements à risque des jeunes adultes, les soins à domicile et de nombreux autres sujets. **Rapports sur la santé** : un atout précieux pour votre bibliothèque de référence!

Procurez-vous les toutes dernières analyses sur la santé au Canada. Utilisez les **Rapports sur la santé** (numéro 82-003-XPB au catalogue) pour vous aider à prendre des décisions éclairées. Un abonnement d'un an coûte 116 \$ au Canada (taxes en sus) et 116 \$ US à l'extérieur du Canada. En outre, si vous préférez recevoir des renseignements sur support électronique, vous pouvez maintenant vous abonner à la version téléchargeable des **Rapports sur la santé** (n° 82-003-XIF au catalogue) à notre site Web au prix de 87 \$ seulement (taxes en sus).

URL : www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi

ABONNEZ-VOUS AUJOURD'HUI!

TÉLÉPHONEZ sans frais au 1 800 267-6677

TÉLÉCOPIEZ sans frais au 1 877 287-4369

ÉCRIVEZ à Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6 Canada

COURRIEL : order@statcan.ca

COMMUNIQUEZ avec le centre de consultation régional de Statistique Canada dont la liste figure dans la présente publication.

VISITEZ le site Web de Statistique Canada à : www.statcan.ca

TSC

Rédactrice en chef
SUSAN CROMPTON

Rédacteurs
WARREN CLARK
ANNA KEMENY
FRANCES KREMARK

Assistant à la recherche
MICHAEL VICKERS

Gestionnaire de la production
MONIQUE HICKEY

Coordonnatrice de la production
SHIRLEY LI

Marketing/Diffusion
ALEX SOLIS

Révisure en chef de la version française
ANNIE LEBEAU

Direction artistique et impression
DIVISION DE LA DIFFUSION
STATISTIQUE CANADA

Conception graphique
GRIFFE DESIGN INC.

Couverture
JAY BELMORE

Comité de revue
M. BOYD, E. BOYKO, J. HAGEY,
I. MACREDIE, G. MONTIGNY, D. NORRIS,
M.J. SHERIDAN, P. WHITE, M.C. WOLFSON

Remerciements

S. ALAIN, A. BÉLANGER, I. BESS,
C. DUCHESNE, J. DUMAS, H. KOHN,
G. LAVOIE, M.-P. TARTE

Tendances sociales canadiennes (n° 11-008-XP) au catalogue; also available in English, Catalogue no. 11-008-XPE est publiée trimestriellement en version imprimée standard. Au Canada, un numéro coûte 11 \$ et un abonnement d'un an coûte 36 \$. À l'extérieur du Canada, un numéro coûte 11 \$ US et un abonnement d'un an coûte 36 \$ US. Étudiants : 30 % de rabais. Veuillez commander par la poste, en écrivant à Statistique Canada, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6; par téléphone, en composant le (613) 951-7277 ou le 1 800 700-1033; par télécopieur, en composant le (613) 951-1584 ou le 1 800 889-9734; ou par Internet, en vous rendant à order@statcan.ca. Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse. On peut aussi se procurer les produits de Statistique Canada auprès des agents autorisés, dans les librairies et dans les bureaux régionaux de Statistique Canada. On peut aussi se procurer ce produit sur Internet (n° 11-008-XIF au catalogue). Un numéro coûte 8 \$ CAN et un abonnement d'un an, 27 \$ CAN. Pour obtenir un numéro de ce produit ou s'y abonner, les utilisateurs sont priés de se rendre à <http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub.fcgi>. Toute correspondance peut être adressée à la Rédactrice en chef, **Tendances sociales canadiennes**, immeuble Jean-Talon, 7^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. **Télécopieur** : (613) 951-0387. **Internet (courrier électronique)** : cstsc@statcan.ca. La revue **Tendances sociales canadiennes** ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés. Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2000. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Publication inscrite dans le **Canadian Magazine Index, Public Affairs Information Service Inc.** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database.**

ISSN 0831-5698
(Version imprimée)

ISSN 1481-1634
(Version électronique)

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

ARTICLES DE FOND

Les familles : 100 ans de continuité et de changement 2
par Anne Milan

L'évolution des liens conjugaux 15
*par Céline Le Bourdais, Ghyslaine Neill et Pierre Turcotte
avec la collaboration de Nathalie Nachon et Julie Archambault*

Rapport de circulation : les migrations quotidiennes
en semaine 19
par Warren Clark

Cap vers le sud 24
par Jeff Frank et Éric Bélair

Au fil de l'actualité 28

Indicateurs sociaux 31

Carnet du personnel enseignant : « Rapport de circulation : les migrations
quotidiennes en semaine » 32

Illustrateur de la page couverture

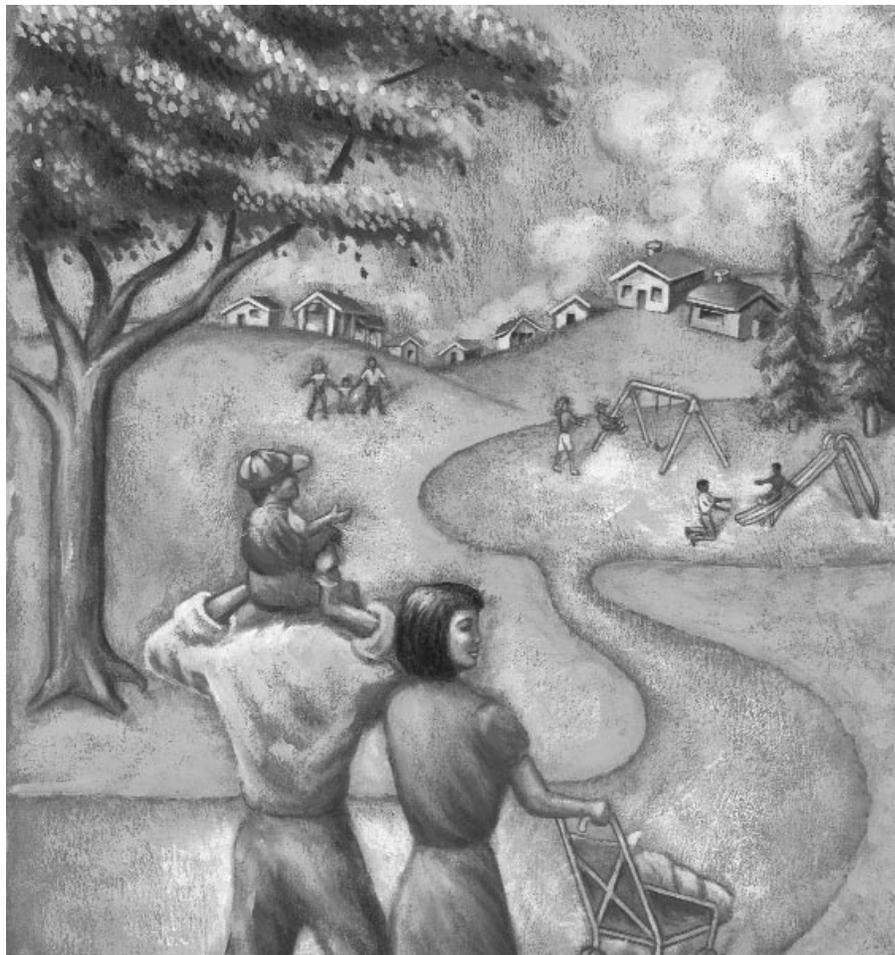
Jay Belmore a obtenu un diplôme en arts de la communication au Alberta College of Art en 1983. Il a ensuite participé à l'atelier Illustrators Workshop à New York. Après ses études, il a déménagé à Toronto, où il habite toujours. Ses illustrations à l'huile sur acrylique ont fait le tour du monde grâce à la Banque d'images. Jay a reçu bon nombre de récompenses pour ses illustrations sur les affiches ainsi que dans les magazines, livres et journaux.

Les familles : 100 ans de continuité et de changement

par Anne Milan

Pendant la plus grande partie du siècle dernier, et particulièrement au début de celui-ci, le mariage était considéré comme un engagement à vie. La famille « traditionnelle », composée de l'époux, de l'épouse et des enfants, était la norme. Les familles du début du XX^e siècle, souvent souples, s'élargissaient et se réduisaient au gré des besoins. Il leur arrivait souvent d'accueillir des parents âgés, des orphelins ou de jeunes mariés ayant peu de ressources financières et de prendre des pensionnaires¹. Les familles nombreuses étaient monnaie courante. Les femmes pouvaient ainsi passer bien des dizaines d'années à porter et à élever les enfants. Souvent, elles avaient encore des bébés ou de jeunes enfants à la maison après le départ des aînés².

Il y a toujours eu des exceptions à la famille traditionnelle (hommes et femmes demeurés célibataires, familles monoparentales, couples sans enfants et couples vivant en union de fait)³, mais ces exceptions étaient sans doute moins souvent le résultat d'un choix personnel que de circonstances inévitables telles que le décès du conjoint, les obligations à l'égard de parents âgés ou la pauvreté. À l'aube du XXI^e siècle, des



choix plus diversifiés s'offrent aux gens de sorte qu'ils se marient et ont des enfants plus tard, que les familles sont plus petites et que les taux de divortialité, de remariage et de recomposition familiale sont plus élevés. Le présent article donne un aperçu de l'évolution des familles canadiennes tout au long du XX^e siècle et fait ressortir certaines des conditions sociales, juridiques et économiques qui les ont influencées.

1. Emily M. Net, *Canadian Families: Past and Present*, 2^e édition, Toronto, Harcourt, Brace Canada, 1993.
2. *Ibid.*
3. Bien que des unions de fait puissent avoir existé dans les régions pionnières où le clergé était souvent absent, on pense que les unions de fait étaient rares. Lyle E. Larson, J. Walter Goltz et Charles W. Hobart, *Families in Canada: Social Context, Continuities and Changes*, Scarborough (Ontario), Prentice Hall, 1994. Statistique Canada, *Mariage et vie conjugale au Canada*, produit n° 91-534-XPF au catalogue, Ottawa, 1992.

Les données sur lesquelles repose le présent article proviennent de plusieurs enquêtes de Statistique Canada. Les principales sources sont les recensements de la population et les statistiques de l'état civil.

Taux brut de nuptialité : Nombre de mariages pour 1 000 habitants âgés de 15 ans et plus.

Taux brut annuel de divortialité : Nombre de divorces pour 100 000 habitants âgés de 15 ans et plus.

Indice synthétique de fécondité : Nombre moyen de naissances par femme âgée de 15 ans et plus qui surviendraient pendant sa période de procréation si elle demeurerait vivante pendant cette période et donnait naissance à un nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité selon l'âge pour une année donnée.

Famille reconstituée : La famille reconstituée réunit des enfants qui ont différents liens de parenté avec leurs parents. Elle se compose d'un couple marié ou en union de fait vivant avec au moins deux enfants, dont l'un n'a pas les mêmes parents naturels ou adoptifs que l'autre (les autres).

On peut obtenir la bibliographie complète du présent article à la page Web de *Tendances sociales canadiennes* sur le site Web de Statistique Canada, à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/français/ads/11-008-XIF/index_f.htm.

Le mariage tardif et les familles nombreuses étaient la norme au tournant du XX^e siècle

L'héritage culturel des pionniers d'Europe du Nord et de l'Ouest venus au Canada voulait que les gens qui se marient s'établissent en tant que ménage autonome. Comme le fait de s'établir exigeait habituellement un investissement financier important, les jeunes hommes travaillaient

souvent pendant de nombreuses années afin d'économiser suffisamment d'argent pour offrir un foyer convenable à leur épouse. Par conséquent, les hommes comme les femmes étaient relativement âgés au moment du mariage : 28 ans en moyenne pour les hommes et près de 25 ans pour les femmes en 1921⁴.

Bien qu'il soit important à la fois pour des raisons sociales et économiques (en particulier pour les femmes), le mariage n'a jamais été un phénomène universel. La vocation religieuse et les difficultés financières découlant de la formation d'un ménage constituaient deux raisons fréquentes pour ne pas se marier⁵. En fait, au début des années 1900, la proportion de personnes encore célibataires entre le milieu et la fin de la quarantaine était de 12 % chez les femmes et de 15 % chez les hommes⁶.

À l'époque où les familles vivaient encore principalement à la ferme, il était avantageux pour les couples d'avoir des familles nombreuses. Les enfants prenaient part aux tâches

quotidiennes et aux travaux agricoles, ce qui permettait d'accroître directement la production familiale. Cet aspect, associé aux principes religieux et au manque de moyens de contraception efficaces, a eu pour résultat que les femmes ont donné naissance à une moyenne de 6,6 enfants en 1851. À la fin du XIX^e siècle, les familles ont commencé à migrer vers les villes, attirées par les possibilités économiques qu'offrait l'industrialisation croissante. Parmi les membres de la famille qui trouvaient de l'emploi, on comptait de nombreux enfants qui travaillaient de longues heures dans des conditions dangereuses⁷. En 1920, cependant, les lois sur le travail des enfants et la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans ont libéré les enfants du travail en usine. Ces changements ont accéléré la diminution de la taille de la famille. En 1901, les femmes ont donné naissance à une moyenne de 4,6 enfants, tandis qu'en 1921, cette moyenne passait à 3,5.

Même s'ils le faisaient rarement, les couples pouvaient mettre fin à leur mariage par la séparation de corps, l'annulation du mariage ou le divorce. Comme les lois en vigueur étaient restrictives et que le divorce n'était accordé que sur preuve d'adultère, on ne comptait que 3 divorces pour 10 000 mariages en 1901, le taux de divortialité demeurant faible pendant tout le début du siècle. Le faible taux de dissolution officielle des mariages ne signifie pas qu'il n'y avait pas de démantèlement des familles. Bien qu'il n'existe pas de données sur l'ampleur de l'abandon de la famille, certains conjoints (habituellement l'époux) qui ne voulaient plus assumer leurs obligations quittaient simplement leur famille.

Au début du XX^e siècle, la cause la plus courante de la monoparentalité ou du remariage était le décès du conjoint. La mortalité était élevée à cette époque en raison des mauvaises

4. La première année pour laquelle on dispose de statistiques de l'état civil est 1921.
5. Ellen M. Gee, « Marriage in nineteenth-century Canada », *Canadian Review of Sociology and Anthropology/Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 19, p. 311 à 325.
6. Ellen M. Gee, « Historical change in the family life course of Canadian men and women », *Aging in Canada: social perspective*, publié sous la direction de Victor Marshall, 2^e édition, Markham, Fitzhenry and Whiteside, 1987.
7. Margaret Ward, *The Family Dynamic: A Canadian Perspective*, 2^e édition, Toronto, ITP Nelson, 1998.

conditions sanitaires, des connaissances médicales restreintes et de la fréquence de la maladie. L'étape du « nid vide » dans le cycle de vie familiale — lorsqu'un couple vit seul après le départ des enfants — était rare. Il arrivait d'ailleurs assez souvent que les conjoints meurent à un âge relativement jeune. Bien souvent, les veuves et les veufs se remariaient pour s'assurer un soutien financier et parce qu'ils avaient besoin d'aide pour s'occuper des jeunes enfants et des travaux domestiques. En 1921, par exemple, dans 17 % des mariages, au moins un des conjoints avait déjà été marié.

Les probabilités de se marier et d'avoir des enfants diminuent pendant la crise

Pendant la crise des années 30 — période de chômage élevé et de privations difficiles pour bien des Canadiens et leur famille — les gens hésitaient à assumer les responsabilités financières et sociales du mariage ou ils en étaient incapables. Par conséquent, le taux de nuptialité a baissé énormément, passant de 7,5 mariages pour 1 000 habitants en 1928 à 5,9 en 1932. Le nombre de naissances a également diminué.

Pendant la plus grande partie des années 30, le taux de natalité est demeuré inférieur à 3 enfants par femme en moyenne; en fait, jusqu'à 20 % des femmes (généralement celles ayant un niveau de scolarité plus élevé et touchant un revenu familial supérieur) n'avaient pas d'enfants. En 1937, le taux de fécondité était tombé à seulement 2,6 enfants par femme.

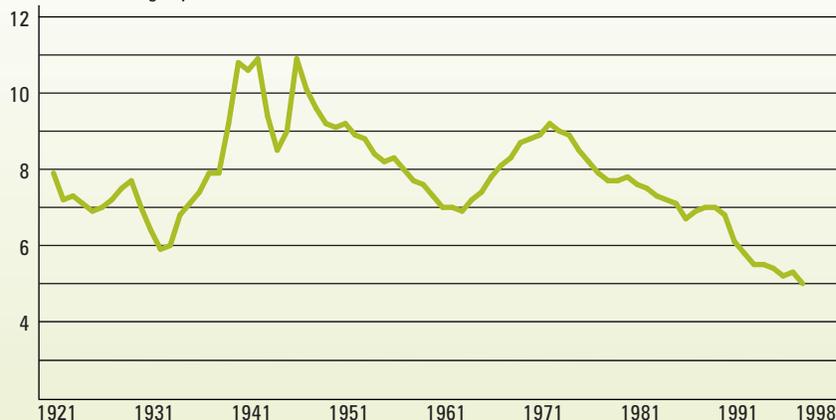
La Seconde Guerre mondiale entraîne une hausse subite des mariages et le baby-boom

La récession économique a atteint son point le plus creux en 1933. Au milieu des années 30, la conjoncture économique a commencé à s'améliorer, mais la reprise a été lente. En 1939, le Canada s'est engagé dans la



Le taux de nuptialité actuel est encore plus faible qu'en 1931, mais pour des raisons différentes

Nombre de mariages pour 1 000 habitants¹



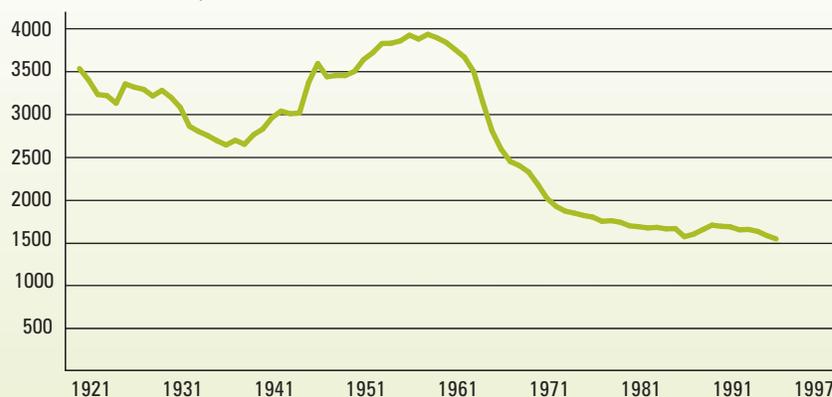
1. Les données de 1921 à 1923 excluent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Sources : Statistique Canada, produits nos 11-516-XIF et 84-212-XPB au catalogue; CANSIM matrices 6, 7 et de 6367 à 6379; calculs de l'auteur.



Le taux de fécondité a baissé au cours du siècle passé, exception faite de la période du baby-boom

Nombre de naissances pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans¹



1. Les données de 1921 à 1990 excluent Terre-Neuve, tandis que celles de 1921 à 1949 excluent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Sources : Statistique Canada, produits nos 91-535F, 84-210-XPB et 11-001-XPB (*Le Quotidien*, 8 juillet 1998 et 16 juin 1999) au catalogue.

Seconde Guerre mondiale. Les dépenses du gouvernement pour l'effort de guerre ont stimulé l'emploi dans plusieurs secteurs de l'économie⁸. Les incertitudes de la guerre et la crainte de la conscription (auquel cas les hommes célibataires risqueraient davantage d'être appelés que les hommes mariés) ont fait en sorte que bien des couples se sont précipités à

8. Durant la Seconde Guerre mondiale, le Canada est devenu un important producteur de navires, de transporteurs de marchandises, d'aéronefs, de chars d'assaut et d'autres véhicules militaires. David K. Foot et Daniel Stoffman, *Entre le boom et l'écho 2000 : comment mettre à profit la réalité démographique à l'aube du prochain millénaire*, Montréal, Boréal, 1999, p. 35.

La famille est toujours aussi importante

Malgré tous les débats entourant l'importance décroissante de la famille et l'érosion des valeurs traditionnelles, les Canadiens demeurent très fidèles à la notion de famille. Dans un sondage d'opinion Angus Reid de 1994, les deux tiers des adultes canadiens étaient entièrement d'accord pour dire que leur famille constituait la plus grande joie de leur vie¹. Sans égard à l'âge, au revenu ou à la structure familiale, la plupart des Canadiens estiment que leur famille est stable et satisfaisante, et les trois quarts décrivent leur vie familiale comme « heureuse » et « remplie d'amour »². La plupart des jeunes adultes prévoient se marier, avoir des enfants et demeurer mariés³. Cependant, 40 % des Canadiens reconnaissent que la famille est en crise.

Les résultats sont semblables du côté de l'Enquête sociale générale de 1995. Presque toutes les personnes mariées (98 %) et en union de fait (96 %) estiment qu'elles ont besoin d'une relation stable pour être heureuses. Bien que la génération plus jeune (18 à 29 ans) accepte les unions non traditionnelles comme l'union de fait, elle croit encore fermement à l'institution de la famille. En 1995, près de la moitié des Canadiens âgés de 20 à 39 ans avaient l'intention d'avoir deux enfants, le quart prévoyaient en avoir trois ou plus et peu d'entre eux pensaient en avoir un seul ou pas du tout. Les gens mariés, hommes et femmes, voulaient plus d'enfants que ceux qui n'étaient pas mariés, mais la scolarité avait une influence sur le nombre d'enfants désiré. Les femmes dans la trentaine possédant un diplôme universitaire avaient l'intention d'avoir moins d'enfants que les femmes moins scolarisées; par contre, les hommes ayant un niveau de scolarité élevé voulaient plus d'enfants que les hommes moins scolarisés.

La religion semble aussi jouer un rôle important dans la façon de percevoir les relations et la vie familiale. Les Canadiens qui assistent à des services religieux chaque semaine ont déclaré avoir des relations plus heureuses avec leur partenaire que ceux qui n'y assistent pas. Ils accordent aussi plus d'importance au mariage et aux enfants pour être heureux que ceux qui ne s'adonnent pas à la pratique religieuse.

- Pour obtenir plus de renseignements, voir « Attitudes à l'égard des femmes, du travail et de la famille », *Tendances sociales canadiennes*, automne 1997; « Quels sont les facteurs influant sur l'intention d'avoir des enfants? », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 1998; « Pratique religieuse, mariage et famille », *Tendances sociales canadiennes*, automne 1998.

1. Groupe Angus Reid, *L'état de la famille au Canada*, Ottawa, 1994.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

l'autel. Dès 1942, le taux brut de nuptialité avait atteint un sommet de 10,9 mariages pour 1 000 habitants. Au cours des quelques années qui ont suivi, pendant que les hommes étaient à la guerre, ce taux a baissé pour atteindre 8,5 pour

1 000 habitants en 1944. Il a ensuite retrouvé son précédent sommet en 1946, alors que les couples se mariaient après la longue absence de la période de guerre⁹.

Ce taux élevé de nuptialité a donné lieu au phénomène connu sous le nom de « baby-boom ». Pendant le début des années 40, les femmes avaient en moyenne 3 enfants, soit un petit nombre comparativement au début du siècle. Toutefois, le taux de fécondité était déjà en hausse, renversant une tendance à la baisse ayant duré un siècle. Il a continué à aug-

menter, atteignant un sommet en 1959, année où l'indice synthétique de fécondité est passé à 3,9 naissances par femme. Selon les chercheurs, ce phénomène, qui a donné lieu à tant de tendances sociales et politiques depuis les années 50, a plusieurs causes. Pour bien des gens qui avaient retardé la venue des enfants en raison de la crise, l'horloge biologique sonnait. Après la guerre, la croissance économique s'est poursuivie et l'emploi, de même que les revenus, a augmenté : la prospérité et la stabilité de l'époque étaient propices à élever des familles¹⁰.

Comme on pouvait s'y attendre d'après l'augmentation des taux de nuptialité et de fécondité de l'après-guerre, les gens commençaient à avoir des enfants plus tôt que dans les années 30. Pendant les deux décennies suivant la Seconde Guerre mondiale, l'âge moyen au moment du premier mariage a baissé de façon constante. Chez les hommes, il a diminué de plus de deux ans, passant de 27,5 ans en 1945 à 25,2 ans en 1962, tandis que chez les femmes, il a baissé d'un peu moins de deux ans, passant de 24,4 ans à 22,5 ans.

Pendant la période d'après-guerre, le mode de vie des familles a aussi changé, en ce sens que moins de parents et de membres de la famille élargie vivaient dans le ménage. Autour des années 50, la plupart des familles se composaient des parents et de leurs enfants à charge et elles vivaient dans une relation de soutien de famille-personne au foyer, où l'époux travaillait à l'extérieur et l'épouse s'occupait des enfants à la maison¹¹.

Évidemment, les familles avaient elles aussi payé leur tribut à la guerre. Dans les années suivant la guerre, 14 % des mariages étaient en fait des remariages. Il s'agissait en grande partie de veuves de guerre qui refaisaient leur vie. Cependant, le taux de divorcialité a aussi augmenté brusquement,

9. Wayne W. McVey Jr. et Warren E. Kalbach, *Canadian Population*, Toronto, Nelson Canada, 1995.

10. David K. Foot et Daniel Stoffman, *op. cit.*

11. Wayne W. McVey Jr. et Warren E. Kalbach, *op. cit.*, p. 310.

mais temporairement, passant à 66 divorces pour 100 000 habitants. Il s'agissait sans doute des nombreux mariages impulsifs contractés pendant la guerre qui se dissolvaient¹². Après cette « correction », le taux est demeuré bas tout au long des années 50, demeurant en général inférieur à 40 divorces pour 100 000 habitants.

Le taux de nuptialité d'après-guerre revient au modèle du début du siècle

Le taux élevé de nuptialité de la période suivant immédiatement l'après-guerre a commencé à diminuer à la fin des années 40 et a continué à baisser au début des années 60. En 1963, le taux de nuptialité, se chiffrant à 6,9 mariages pour 1 000 habitants, était tombé à son plus bas niveau en 30 ans. Cela était en partie dû aux « restrictions » auxquelles les femmes canadiennes faisaient face à l'époque. Les femmes épousent généralement des hommes plus âgés qu'elles. Aussi, le faible taux de natalité pendant la crise économique ainsi que la Seconde Guerre mondiale ont-ils fait en sorte que vingt ans plus tard, il y avait pénurie de partenaires plus âgés. Le ralentissement économique de 1957 à 1961 peut également avoir contribué à la diminution des mariages, car les jeunes couples attendaient une période plus favorable pour s'épouser. Effectivement, au milieu des années 60, quand la conjoncture économique s'est améliorée et que la génération du baby-boom a été en âge de se marier, les taux de nuptialité ont recommencé à monter.

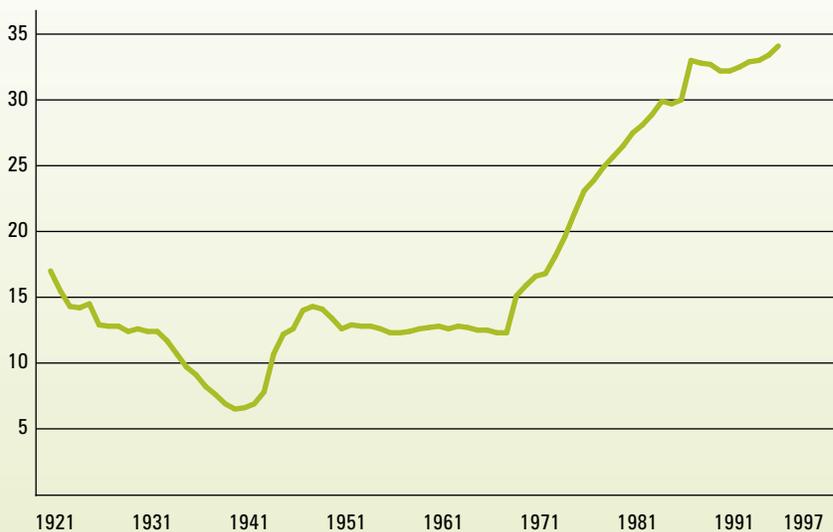
Après avoir atteint un sommet de 9,2 mariages pour 1 000 habitants en 1972, le taux de nuptialité a subi une baisse continue qui s'est poursuivie pendant les 25 années suivantes. Au

12. Lyle E. Larson, J. Walter Goltz et Charles W. Hobart, *op. cit.*



La proportion de remariages traduit les changements sociaux

Nombre de remariages en % de l'ensemble des mariages



Sources : Statistique Canada, produits nos 91-534F et 91-209-XPF au catalogue.



Le taux de divortialité était relativement bas avant l'adoption de la Loi sur le divorce en 1968

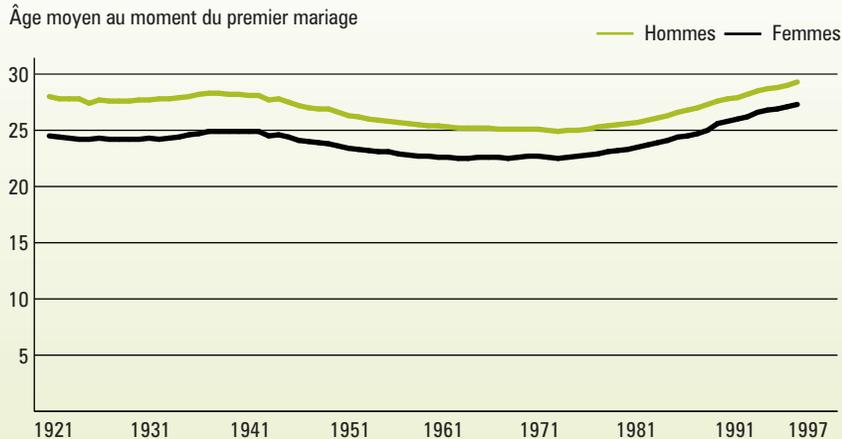
Nombre de divorces pour 100 000 habitants



Sources : Statistique Canada, produits nos 11-516-XIF, 89-523F, 84-213-XPB et 11-001-XPF (*Le Quotidien*, 18 mai 1999) au catalogue.

début des années 90, il avait diminué au point qu'il égalait celui enregistré au cours du creux de la crise économique. Et il a continué de baisser. En 1998, le taux de nuptialité a atteint un creux sans précédent de 5 mariages pour 1 000 habitants.

La diminution des mariages a été accompagnée d'une augmentation correspondante de la proportion des célibataires. Au cours des 100 dernières années, la proportion de jeunes adultes célibataires a fluctué : elle a été relativement élevée au début et à la fin du



Sources : Statistique Canada, produits nos 91-534F, 84-212-XPB et 11-001-XPF (*Le Quotidien*, 29 janvier 1998) au catalogue.

siècle et plus faible au milieu. Ce modèle en « U » s'applique à la fois aux hommes et aux femmes. En 1996, 67 % des hommes de 25 à 29 ans étaient encore célibataires, comparativement à 35 % en 1951 et 55 % en 1911; les chiffres correspondants pour les femmes étaient de 51 %, de 21 % et de 32 %. Au cours des dernières décennies, la diminution des mariages a également été accompagnée d'un nombre continuellement croissant de couples vivant en union de fait.

Pendant que le taux de nuptialité baissait rapidement, l'âge moyen au premier mariage a commencé à s'élever de nouveau — passant à 29,5 ans chez les hommes et à 27,4 ans chez les femmes en 1997 — tandis que la différence d'âge entre les hommes et les femmes s'est rétrécie. Cette diminution de la différence d'âge fait ressortir des changements sociaux qui peuvent être importants. Le mariage à un jeune âge est associé à un niveau de scolarité peu élevé, à des possibilités d'emploi réduites et, en général, à une maigre expérience de la vie. Le fait que la différence d'âge entre les hommes et les femmes soit moindre au moment de leur premier

mariage laisse entendre qu'ils ont un statut plus égal dans la société¹³.

Bien que l'âge moyen au moment du mariage et le taux de nuptialité soient semblables à ceux du début du siècle, les raisons qui expliquent ces chiffres sont très différentes. Au début du siècle, les difficultés financières ou familiales et la vocation religieuse ont probablement influencé la plupart de ceux qui ont décidé de ne pas se marier. Aujourd'hui, cette décision est probablement davantage le résultat d'un choix personnel. Les récents changements sociaux ont érodé bien des attitudes et des pratiques traditionnelles : de meilleures perspectives économiques, en particulier pour les femmes, et l'acceptation croissante des choix possibles hors du mariage, comme l'union de fait, ont réduit la propension au mariage précoce et, dans certains cas, au mariage tout simplement.

La Loi sur le divorce : la fin de « à la vie, à la mort »

Avant 1968, le mariage, bon ou mauvais, était pour la plupart des couples « à la vie, à la mort ». Y mettre fin était difficile. C'était un geste que l'on désapprouvait¹⁴. La *Loi sur le divorce*,

introduite en 1968, a changé tout cela. Elle a élargi les motifs de divorce pour y inclure le divorce « sans égard à la responsabilité », justifié par une séparation d'au moins trois ans. Moins de vingt ans plus tard, en 1986, une modification apportée à la *Loi* réduisait la période de séparation minimale, la portant désormais à un an. Ces lois moins restrictives en matière de divorce, associées à d'autres changements sociaux, ont modifié considérablement la perception du mariage, car le divorce devenait un choix socialement admis lorsque le mariage ne répondait pas aux attentes.

Dix ans après l'adoption de la *Loi sur le divorce* de 1968, le taux de divortialité était près de six fois plus élevé. Il augmenta encore après la modification de 1986, peut-être parce que les gens avaient attendu que celle-ci soit en vigueur pour présenter une demande de divorce. Depuis lors, cependant, le taux de divortialité a diminué de façon constante, passant d'un sommet record de 362 divorces pour 100 000 habitants en 1987 à 223 divorces une décennie plus tard. Une part de cette baisse peut d'abord être liée au fait que bien des gens sont peu disposés à se marier. De plus, la rupture du mariage peut dans certains cas se régler par une entente de séparation sans qu'un divorce ne soit nécessaire par la suite, à moins que l'un des conjoints ne veuille se remarier.

Le baby-boom fait place à l'effondrement de la natalité

La tendance à la hausse du taux de natalité au cours des deux décennies de l'après-guerre s'est brusquement renversée dans les années 60 lorsque

13. Wayne W. McVey Jr. et Warren E. Kalbach, *op. cit.*, p. 224.

14. L'Institut Vanier de la famille, *Profil des familles canadiennes*, Ottawa, 1994, p. 45.

le taux de fécondité a commencé à diminuer, ce qu'il continue encore de faire. En 1997, les femmes avaient en moyenne 1,6 enfant, soit le taux de fécondité le plus bas enregistré dans l'histoire du Canada. Plusieurs raisons expliquent cet effondrement de la natalité : par exemple, la contraception est devenue plus efficace de sorte que les couples sont mieux en mesure de limiter le nombre d'enfants et de planifier le moment de leur naissance; de plus, un nombre sans précédent de femmes se sont jointes à la population active, augmentant ainsi le coût d'opportunité d'avoir des enfants.

Malgré la diminution du nombre d'enfants que les femmes ont, le pourcentage de femmes qui n'ont pas d'enfants n'est pas plus élevé en réalité qu'il ne l'était plus tôt au cours du XX^e siècle. Bien que certaines femmes choisissent de retarder la venue des enfants afin de continuer à étudier ou à travailler, rien n'indique un refus généralisé d'avoir des enfants. Cependant, les données démontrent bien qu'un nombre croissant de femmes ont leur premier enfant à un âge plus avancé. Dans près du tiers (31 %) des premières naissances en 1997, les mères étaient âgées de 30 ans et plus, comparativement à 19 % 10 ans plus tôt. En outre, les naissances attribuables aux mères adolescentes ont diminué au cours des 20 dernières années. La proportion des naissances attribuées aux mères de moins de 20 ans a chuté de près de la moitié, passant de 11 % de toutes les naissances au début des années 70 à 6 % pendant presque toutes les années 90. Le fait de retarder la procréation implique que les parents sont sans doute mieux établis financièrement quand ils ont leurs enfants. Toutefois, cela peut aussi vouloir dire qu'ils ont moins de temps et d'énergie à leur consacrer¹⁵.

15. *Ibid.*, p. 41.

Les enfants des familles à faible revenu sont défavorisés

Vivre dans un environnement à faible revenu expose l'enfant à des difficultés plus grandes tout au long de ses années de développement. Les femmes touchant un faible revenu sont plus susceptibles d'avoir des bébés ayant un poids insuffisant à la naissance, ce qui est associé à un risque plus élevé de présenter des problèmes de santé plus tard. Le fait de vivre dans un logement insalubre ou surpeuplé peut exposer l'enfant à un plus grand nombre de maladies¹, entraînant ainsi des absences plus fréquentes de l'école, lesquelles peuvent le retarder sur le plan scolaire. Son rendement scolaire peut être compromis encore davantage par les conditions de vie à la maison s'il n'a pas d'espace tranquille pour faire ses devoirs. En outre, une alimentation déficiente, souvent associée à une situation de faible revenu, peut rendre la concentration plus difficile à l'école.

Les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) démontrent que la plupart des familles se retrouvent en situation de faible revenu principalement par suite d'une rupture familiale. Entre 1994 et 1996, les familles ayant des enfants étaient quatre fois plus susceptibles de passer dans le quartile inférieur de revenu si les parents se séparaient ou divorçaient que s'ils demeuraient ensemble (26 % contre 6 %). Passer à une catégorie supérieure de revenu est associé au fait que l'un des parents se remarie ou que l'un ou l'autre ou encore les deux trouvent de l'emploi. Cependant, les données indiquent également que le passage à une catégorie supérieure de revenu ne se fait pas rapidement : pour 7 enfants sur 10 qui vivaient dans des familles à faible revenu en 1994, la situation n'avait pas changé en 1996.

D'après les données de l'ELNEJ de 1994 et de 1996, 15 % des enfants des familles à faible revenu présentaient des problèmes de comportement, comparativement à 9 % de ceux dont la famille ne faisait pas partie de ce groupe tant en 1994 qu'en 1996. De même, les enfants des familles à faible revenu étaient plus susceptibles d'avoir des relations conflictuelles avec leurs parents, leurs amis ou leurs professeurs. Les enfants dont la famille se trouve dans le quartile inférieur de revenu risquent davantage de doubler une année que ceux des familles à revenu plus élevé. En outre, leurs parents et leurs professeurs s'attendent moins à ce qu'ils fréquentent l'université. Les enfants des familles à faible revenu peuvent aussi être exclus des activités sportives ou culturelles parce qu'ils n'ont pas l'argent nécessaire, et, adolescents, ils peuvent se sentir obligés de chercher de l'emploi afin de fournir un apport financier à la famille.

Grandir dans une famille à faible revenu peut accroître la probabilité que l'enfant devenu adulte touche à son tour un faible revenu. L'analyse des données fiscales indique que la situation de faible revenu a tendance à se répéter à la génération suivante et que les enfants de familles à très faible revenu se retrouveront fort probablement dans les groupes touchant les plus bas revenus. Par conséquent, les familles à faible revenu peuvent engendrer une nouvelle génération qui risque fort d'être en situation de faible revenu.

• Pour de plus amples renseignements, voir « Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 2^e cycle, 1996 », *Le Quotidien*, 28 octobre 1998; « Réussir dans la vie : Le revenu des parents influe-t-il sur le succès des enfants? », *Tendances sociales canadiennes*, été 1998.

1. M. Clarke, *Wasting our future: The effects of poverty on child development*, Ottawa, Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse.

Le divorce a remplacé le décès comme cause principale de la monoparentalité

Les enfants nés hors d'une union, le divorce et le décès d'un conjoint sont tous des facteurs qui expliquent la

monoparentalité. Bien que les familles monoparentales aujourd'hui ne constituent qu'une proportion légèrement plus élevée des familles que ce n'était le cas plus tôt au cours du siècle — 12 % en 1931 contre 15 % en

Le travail non rémunéré : notre contribution à la famille et à la collectivité

Sans le travail non rémunéré que font les Canadiens chaque jour pour leur famille et leur collectivité, les choses iraient beaucoup moins bien qu'elles ne vont. Statistique Canada a estimé que le travail non rémunéré (dont le soin des enfants, l'entretien de la maison, le travail bénévole, l'aide apportée à des amis, des parents et d'autres) valait environ 235 milliards de dollars en 1992. Il s'agissait approximativement du tiers de la valeur en dollars du produit intérieur brut, qui représente la valeur totale des biens et services produits dans une économie de marché.

Le travail à la maison représente la plus grande part du travail non rémunéré. Dans la majorité des foyers, c'est la femme qui s'occupe de la plupart des travaux ménagers. En 1998, les femmes ont passé près de deux fois plus de temps par semaine à faire des travaux ménagers non rémunérés (15,2 heures) que les hommes (8,3 heures). Bien que les heures passées à s'occuper des enfants et des tâches ménagères puissent se recouper, les femmes ont déclaré consacrer 18,9 heures par semaine au soin des enfants, tandis que les hommes consacraient 8,3 heures à cette tâche¹.

Un autre aspect du travail non rémunéré dont il a souvent été question au cours des dernières années est le soin donné aux personnes âgées. Selon l'Enquête sociale générale de 1996, 2,1 millions de Canadiens âgés de 15 ans et plus ont fourni certains soins aux personnes âgées souffrant d'un problème de santé chronique. Ces dispensateurs de soins ont consacré en moyenne 4,2 heures de leur temps par semaine pour aider aux corvées domestiques, aux soins d'hygiène personnelle et à des tâches semblables. Les femmes étaient plus nombreuses à fournir des services aux personnes âgées (61 % ou 1,3 million) et elles ont aussi consacré plus de temps à cette activité — en moyenne 5 heures par semaine, comparativement à 3 heures pour les hommes.

- Pour plus de renseignements, voir « Mesure et évaluation du travail non rémunéré des ménages », *Tendances sociales canadiennes*, automne 1996; « Le profil des personnes qui prodiguent des soins aux aînés », *Tendances sociales canadiennes*, automne 1999.

1. Les heures non rémunérées consacrées aux travaux ménagers et au soin des enfants peuvent se recouper (p. ex. un répondant qui a passé une heure à faire des travaux ménagers tout en s'occupant des enfants devrait déclarer cette heure à la fois comme travail ménager et soin des enfants). Par conséquent, ces heures ne peuvent être additionnées pour figurer dans le nombre total des heures consacrées au travail non rémunéré.

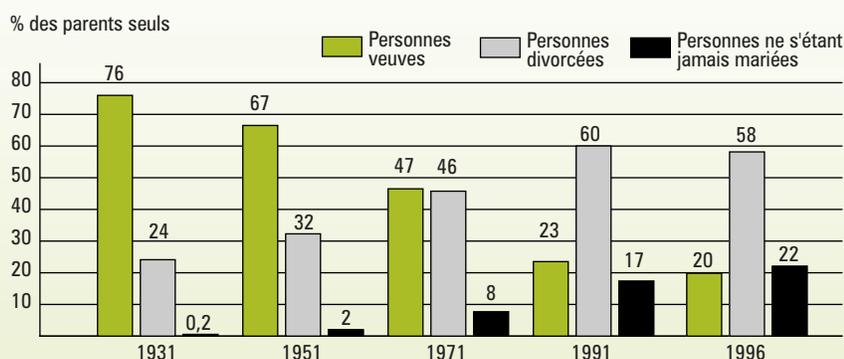
1996 — les causes de la monoparentalité ont changé radicalement. Alors qu'en 1931, les trois quarts des familles monoparentales étaient le résultat du décès de l'un des parents, en 1996, ce n'était le cas que pour le cinquième des familles monoparentales. En 1996, 58 % des familles monoparentales résultaient d'un divorce, comparativement à moins de 24 % en 1931. De plus, parce que la plupart des mères ont la garde des enfants après le divorce, les familles monoparentales ayant à leur tête une femme sont actuellement plus de quatre fois plus nombreuses que celles où l'homme est le chef¹⁶.

Le nombre croissant de naissances hors d'une union contribue également de plus en plus à la formation de familles monoparentales. En 1931, moins de 0,5 % des familles monoparentales étaient composées de femmes ayant des enfants mais pas de conjoint; en 1996, c'était le cas de 22 % des familles monoparentales. Cela peut être en partie attribuable au fait que les femmes ont de plus en plus d'autonomie financière et que certaines ont les moyens d'élever des enfants seules. Le fait que la désapprobation sociale rattachée aux naissances hors mariage ait diminué est probablement aussi un facteur explicatif¹⁷. Malgré le fait que les mères seules soient de plus en plus acceptées, bon nombre de ces femmes et leurs enfants seront défavorisés sur le plan économique. Les mères seules qui sont jeunes, qui sont peu scola-

16. Bien que les mères aient encore la garde des enfants dans la majorité des cas, il y a de plus en plus de pères qui l'ont avec le temps. En 1978, dans près de 79 % des décisions concernant la garde des enfants dans les jugements de divorce, la garde était accordée à la mère, contre 16 % au père. En 1997, dans environ les trois cinquièmes des cas, on accordait la garde à la mère, dans 11 % des cas, au père et il y avait garde conjointe dans près de 28 % des cas.

17. L'Institut Vanier de la famille, *op. cit.*, p. 59.

TSC Jusqu'en 1971, la majorité des familles monoparentales avaient à leur tête un veuf ou une veuve



Nota : Au nombre des personnes divorcées sont incluses celles de la catégorie des « personnes mariées dont le ou la partenaire est absent ou absente ».

Sources : Statistique Canada, recensements du Canada; produits nos 91-535F et 94-009-XDP au catalogue.

Les jeunes défient les limites

Mettre à l'épreuve les règles et les limites du comportement socialement acceptable est généralement le fait de l'adolescence. Selon l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1996-1997, 15 % des jeunes de 12 et 13 ans ont déclaré appartenir à un groupe qui « avait fait des choses risquées » (fugues, vandalisme, vols, bagarres) au cours des 12 mois précédant l'enquête, bien que la plupart ne l'aient fait qu'une ou deux fois. Près de 31 % ont déclaré avoir volé quelque chose dans un magasin, à l'école ou à leurs parents au moins une fois et 41 %, surtout les garçons, ont déclaré avoir menacé de frapper quelqu'un ou avoir pris part à une bagarre.

Il est intéressant de noter que les jeunes de 12 et 13 ans qui fumaient ou qui avaient des amis qui fumaient étaient beaucoup plus susceptibles de voler, de se battre, de manquer l'école, d'attacher peu d'importance à leurs résultats scolaires, d'être agressifs physiquement et d'avoir des relations difficiles avec leurs parents.

Même si bien des jeunes outrepassent les limites du comportement socialement acceptable, ils en viennent rarement à s'engager dans des activités criminelles. En fait, moins de 5 % des jeunes de 12 à 17 ans ont été accusés d'infractions criminelles en 1997. Cette même année, environ la moitié d'entre eux ont été accusés de crimes contre les biens — de vol le plus souvent — et d'introductions par effraction. Les infractions avec violence, notamment les voies de fait et le vol qualifié, étaient beaucoup moins fréquentes (environ 18 % des jeunes accusés).

- Pour obtenir plus de renseignements, voir « Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes : transition vers l'adolescence, 1996-1997 », *Le Quotidien*, 6 juillet 1999; « Les jeunes et la criminalité », *Tendances sociales canadiennes*, été 1999.

risées et qui possèdent peu de compétences professionnelles sont encore plus susceptibles de toucher un faible revenu.

Le remariage mène à de nouveaux types de familles

Le taux croissant de divortialité a donné lieu à une augmentation spectaculaire du nombre de personnes pouvant se remarier. Le fait d'être veuve permet à une personne de se remarier, tandis que deux personnes divorcées viennent théoriquement grossir les rangs de la population susceptible de se remarier. De plus, les personnes divorcées sont plus susceptibles que celles qui sont veuves de se remarier, car elles sont généralement plus jeunes au moment du divorce et peut-être plus désireuses d'entreprendre une nouvelle relation. Depuis les années 70, le remariage est devenu un facteur relativement important dans la formation de nouvelles unions. En 1997, 34 % des mariages comptaient

au moins un conjoint ayant déjà été marié. Aussi, dans près de la moitié de ces mariages, les deux conjoints avaient déjà été mariés au moins une fois.

Les hommes sont plus susceptibles que les femmes de se remarier. À la suite d'un divorce, les femmes ont généralement la garde des enfants, ce qui peut, entre autres raisons, réduire leur probabilité de trouver un autre conjoint. De plus, les hommes ont tendance à épouser des femmes plus jeunes, ce qui élargit leurs possibilités. En fait, la différence d'âge entre les époux est souvent plus grande lors d'un second mariage. Au cours des dernières années, cependant, le taux de remariage a beaucoup diminué, en grande partie en raison de l'augmentation des unions de fait et de la plus grande autonomie financière des femmes.

Bien des couples remariés ou en union de fait ont des enfants d'unions précédentes. En 1994-1995, près de 9 % des enfants canadiens de moins

de 12 ans vivaient avec un beau-père ou une belle-mère. La majorité de ces enfants vivaient dans une famille reconstituée, comprenant le plus souvent les enfants biologiques du couple et les enfants d'une union antérieure de l'épouse.

Compte tenu du caractère complexe des familles reconstituées, il n'est pas étonnant que bien des enfants de 10 et 11 ans de ces familles n'aient pas une opinion favorable de leurs interactions avec leurs parents. Ces enfants étaient plus susceptibles que les enfants des familles traditionnelles de dire qu'ils avaient manqué de soutien affectif de la part de leurs parents (33 % contre 27 %) et qu'ils avaient eu de la difficulté à s'entendre avec leurs parents et leurs frères et sœurs au cours des six mois précédant l'enquête (44 % contre 28 % respectivement). Bien que les relations parents-enfants dans les familles reconstituées semblent plus difficiles que dans les familles traditionnelles, on ne sait trop si c'est à cause du comportement des adultes ou à cause de la façon dont les enfants perçoivent les adultes. Même si les enfants des familles reconstituées ont démontré plus d'insatisfaction à l'égard de leurs relations familiales, la majorité ont déclaré que leurs rapports avec leurs parents étaient de moyens à bons.

L'union de fait devient une nouvelle norme, en particulier chez les jeunes

Il ne fait aucun doute que la proportion de personnes qui choisissent de vivre en union de fait augmente. Selon le Recensement de 1981 (la première fois qu'on recueillait des données sur ce sujet), 6 % des couples vivaient en union de fait cette année-là. En 1996, cette proportion était passée à 12 %, soit à environ 1 couple sur 8. Si le taux de croissance se maintient, il y aura en 2020 autant de couples en union de fait que de couples mariés.

Bien que ce soit chez les jeunes que l'union de fait soit la plus populaire, elle est également de plus en plus admise chez les générations plus âgées. En 1996, 39 % des personnes de 20 à 29 ans formant un couple vivaient en union de fait, comparativement à 10 % chez les 50 ans et plus. Dans les deux cas, il y a une hausse par rapport à 10 ans auparavant, alors que 22 % des couples dans la vingtaine et 5 % de ceux de 50 ans et plus vivaient en union de fait.

Au cours des deux dernières décennies, il est devenu plus acceptable d'élever des enfants dans une union de fait. Bien que le fait d'avoir des enfants soit encore moins fréquent dans les unions de fait que dans les mariages, en 1996, près de la moitié des familles de fait (47 %) avaient des enfants, que ceux-ci soient nés de cette union ou d'une union antérieure. En 1981, par contre, cette proportion était de 34 %. En 1996, dans l'ensemble du Canada, plus du dixième des enfants de moins de 14 ans vivaient dans une famille de fait.

Bien que les unions de fait soient en hausse, elles continuent d'être moins stables que les mariages. Près de la moitié des unions de fait qui n'aboutissent pas à un mariage se dissolvent en moins de cinq ans. Quand les gens qui vivent en union de fait se marient, ils risquent encore plus de se séparer que ceux qui se sont mariés sans vivre en union de fait.

Les types de familles se modifient et de nouvelles étapes apparaissent dans le cycle de vie

Les familles continuent d'être influencées par les changements qui se produisent à l'extérieur de la maison. Les tendances des dernières décennies indiquent un retour aux types de familles souples observés au début du siècle. Aujourd'hui, comme à cette époque, les membres arrivent dans le ménage et le quittent à mesure que les anciens liens se modifient et

Le style d'approche parentale est un facteur important

Le style d'approche parentale désigne la manière dont les parents interagissent sur le plan physique et affectif avec leurs enfants. Dans une approche parentale efficace, l'enfant est entouré d'affection et discipliné, tout en étant soutenu dans son développement affectif, physique, social et psychologique. De bonnes pratiques parentales peuvent produire un environnement dans lequel les enfants ont une image positive d'eux-mêmes, croient en leur propre compétence et se sentent dignes de donner et de recevoir de l'amour¹.

L'analyse de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes démontre que de mauvaises pratiques parentales sont étroitement associées à des problèmes relationnels et comportementaux chez l'enfant. Les enfants privés d'une interaction positive avec leurs parents étaient deux fois plus exposés à présenter des problèmes de comportement persistants que ceux jouissant d'une interaction positive. De même, les enfants confrontés à une approche parentale hostile ou inefficace étaient neuf fois plus susceptibles d'avoir des problèmes de comportement que ceux qui n'étaient pas exposés à une telle approche.

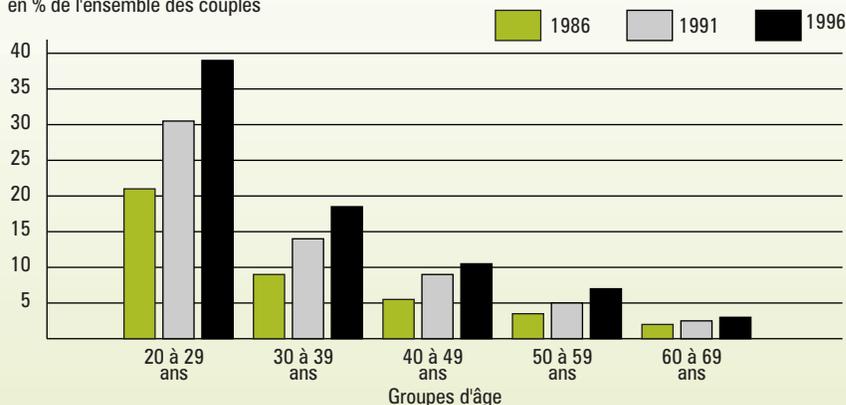
Les enfants à risque (famille monoparentale, faible revenu et faible niveau d'instruction des parents, dysfonctions familiales, problèmes prénataux) présentaient généralement un retard de développement (notes plus faibles) et plus de problèmes de comportement que ceux qui n'étaient pas à risque. Cependant, une approche parentale efficace peut permettre de surmonter ces situations difficiles. Les enfants à risque mais ayant une interaction positive avec leurs parents avaient des notes au moins aussi élevées que les enfants placés dans des situations plus favorables mais ayant des rapports négatifs avec leurs parents. Il est certain que bien des facteurs peuvent influencer les résultats d'un enfant, mais de bons rapports avec les parents peuvent contrebalancer les effets négatifs de certains facteurs de risque.

- Pour de plus amples renseignements, voir « Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 2^e cycle, 1996 », *Le Quotidien*, 28 octobre 1998.

1. J. Cassidy, R. Parke, L. Butkovsky et K. Braungart, « Family-Peer Connections: The Roles of Emotional Expressiveness within the Family and Children's Understanding of Emotions », *Child Development*, 1992, vol. 63, p. 603 à 618.

TSC Les unions de fait gagnent du terrain au sein de tous les groupes d'âge, mais sont toujours les plus courantes chez les jeunes

Nombre de couples vivant en union de fait en % de l'ensemble des couples



Sources : Statistique Canada, produit n° 92-353-XPB au catalogue et calculs de l'auteure.

La violence familiale

La violence dans la famille touche tous les membres, même ceux qui n'en sont pas directement les victimes. Les enfants sont victimes de violence de la part de leurs parents, les hommes et les femmes, de la part de leur conjoint et les personnes âgées peuvent être maltraitées par leurs enfants adultes.

Les femmes courent plus de risques d'être maltraitées par leur conjoint que les hommes, qu'elles soient mariées ou en union de fait¹. En 1997, 88 % des victimes de violence conjugale (19 575) étaient des femmes. Entre 1993 et 1997, le nombre de femmes battues par leur conjoint a diminué de 8 %, tandis que le nombre d'hommes victimes de violence a augmenté de 18 %. Quand l'agression va jusqu'au meurtre, ce sont encore les femmes qui risquent le plus d'être les victimes. Entre 1978 et 1997, plus de trois fois plus de femmes (1 485) que d'hommes (442) ont été tués par leur conjoint.

Les enfants sont parmi les plus vulnérables des membres de la famille, et c'est souvent sur eux et sur leur vie que la violence a les plus fortes répercussions. En 1997, 5 300 enfants de moins de 18 ans ont été maltraités dans leur famille. La plupart ont été agressés par leurs propres parents, qui représentaient 65 % des membres de familles accusés d'agression physique et 44 % de ceux accusés d'agression sexuelle. Ce sont les pères qui ont commis presque toutes les agressions sexuelles (97 %) et la majorité des agressions physiques (71 %). Les parents étaient également coupables de près de 8 sur 10 homicides d'enfants de moins de 18 ans. Le nombre de parents accusés d'avoir tué leurs enfants (dont plus de la moitié de moins de trois ans) a augmenté au cours de la dernière décennie. En 1997, les pères ont été impliqués dans 37 homicides et les mères, dans 25.

La violence contre les personnes âgées représente un autre aspect encore peu admis de la violence familiale. En 1997, 2 300 hommes et femmes de 65 ans et plus ont été victimes de crimes violents, ce qui représente 2 % du total. Même si les personnes âgées craignent d'être agressées par des étrangers, une fois de plus, ce sont des membres de la famille qui étaient impliqués dans 29 % des incidents avec violence contre des femmes âgées et dans 17 % de ceux contre des hommes âgés. Les hommes âgés étaient plus nombreux à être maltraités par leurs enfants adultes (41 %) que par leur conjointe (28 %), mais les femmes âgées étaient également susceptibles d'être maltraitées par leurs enfants adultes ou leur conjoint (40 % dans chaque cas).

• Pour de plus amples renseignements, voir *La violence familiale au Canada : un profil statistique*, produit n° 85-224-XIF au catalogue de Statistique Canada, 1999, p. 23 et 28.

1. Les données ont été fournies par 179 corps policiers, ce qui ne représente que 48 % du nombre de crimes déclarés au pays. Par conséquent, ces données ne sont pas représentatives de l'ensemble du pays.

que de nouvelles unités familiales se créent. Par exemple, depuis les années 60, l'augmentation du nombre d'établissements d'enseignement postsecondaire de même que la diminution de la pression sociale poussant au mariage ont prolongé la période de l'adolescence. Bien que la proportion de jeunes adultes vivant chez leurs parents ait diminué entre 1971 et 1981, le Recensement de 1996 indique que les jeunes adultes sont de

nouveau plus susceptibles de demeurer au foyer familial. Entre 1981 et 1996, la proportion de femmes célibataires de 20 à 24 ans vivant avec leurs parents est passée de 60 % à 67 %. Les chiffres correspondants pour les hommes étaient de 69 % et de 74 % respectivement. Une bonne part de l'augmentation dans ce groupe d'âge peut s'expliquer par le fait que les enfants poursuivent leurs études au collège ou à l'université

(il s'agit donc de l'adolescence prolongée). Ce qui est plus frappant, toutefois, c'est l'augmentation du pourcentage des 25 à 34 ans qui vivent à la maison. En 1986, 23 % des femmes et 28 % des hommes de ce groupe d'âge vivaient chez leurs parents. En 1996, ces pourcentages étaient passés à 33 % et à 40 % respectivement. La récession du début des années 90 et la lente reprise qui a suivi ont vraisemblablement joué un rôle dans leur décision de demeurer chez leurs parents.

Les taux moins élevés de fécondité et de mortalité ainsi qu'une espérance de vie plus longue ont créé de nouvelles étapes dans le cycle de la vie familiale. Outre la période d'adolescence prolongée, l'étape du nid vide — celle entre le départ du dernier enfant du foyer familial et le décès de l'un des conjoints — est maintenant devenue chose courante. Alors que cette étape était pour ainsi dire inexistante au milieu du XIX^e siècle pour le couple moyen, une femme née entre 1951 et 1960 peut maintenant s'attendre à partager le nid vide avec son conjoint pendant environ 24 ans¹⁸.

Récemment, le Canada a connu une augmentation du nombre de ménages comptant trois générations. Il est certain que la famille nucléaire est encore le type le plus courant — les grands-parents, les parents et les enfants vivant ensemble représentent moins de 3 % de tous les ménages familiaux —, mais le nombre de ménages de trois générations au Canada est passé d'environ 150 000 en 1986 à plus de 208 000 en 1996. Bien qu'il ne soit pas élevé, le nombre de ces ménages a augmenté deux fois plus rapidement que celui de tous les ménages familiaux. En 1996, près de la moitié des ménages de trois générations avaient pour chef un immigrant. Compte tenu de l'espérance de vie plus longue, de la population vieillissante et du taux

18. Ellen M. Gee, 1987, *op.cit.*

d'immigration élevé, les ménages comptant trois générations sont susceptibles de devenir plus courants.

Tendances futures

Au XXI^e siècle, la plupart des Canadiens continueront de se marier et d'avoir des enfants. Cependant, les situations conjugales sont en train de devenir plus complexes. Ainsi, les cas d'union de fait, de mariage tardif ou de non-mariage augmenteront probablement, compte tenu notamment du fait que les hommes et les femmes poursuivront des études plus poussées et voudront obtenir un emploi de niveau supérieur. Le divorce demeurera vraisemblablement un choix possible quand la relation ne répondra plus aux attentes de l'un ou l'autre des conjoints ou encore des deux. Si les gens continuent de se marier à un âge tardif, le taux de divortialité pourrait diminuer, car le mariage à un jeune âge est associé à un risque plus élevé de divorce. Entre-temps, la société reconnaît graduellement l'union de personnes du même sexe et leurs droits légaux, comme c'est le cas pour les couples hétérosexuels.

Les tendances relatives à la famille en ce qui concerne les personnes âgées de 65 ans et plus sont d'une importance particulière étant donné que l'espérance de vie se prolonge et que la proportion de personnes âgées dans la population augmente. Ayant grandi à une époque où les autres choix étaient rares, la plupart des personnes âgées d'aujourd'hui ont suivi le cheminement « traditionnel » qu'on attendait d'eux en ce qui a trait au mariage et aux enfants. Cependant, les changements qui touchent les générations plus jeunes — l'acceptation généralisée de l'union de fait, des enfants hors mariage et du divorce — produiront probablement une future génération de personnes âgées

ayant des caractéristiques familiales plus diversifiées.

Les modèles d'immigration des dernières décennies contribuent également à la variété des types de familles¹⁹. Le nombre d'immigrants originaires de l'Asie, des Caraïbes, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud a augmenté. De plus, ils apportent avec eux des traditions familiales différentes. Par exemple, ils font davantage appel à la famille élargie pour obtenir le soutien social, affectif et financier dont ils ont besoin.

Résumé

Au cours du siècle passé, les familles canadiennes ont changé tout en demeurant les mêmes. Bien que la plupart des gens continuent de se marier et d'avoir des enfants, les mariages ont moins de chance de durer toute la vie. De plus, les gens se marient plus tard et ont moins d'enfants que jamais auparavant. L'aspect le plus frappant peut-être de ce siècle est la dynamique qui existe entre la taille et la composition de la famille, d'une part, et les conditions sociales et économiques, d'autre part. Dans les

périodes de difficultés financières — pendant la crise par exemple — les taux de nuptialité et de fécondité ont tous deux diminué. Pendant les périodes de prospérité, comme celle qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, la popularité du mariage et des familles nombreuses a augmenté. L'effet des changements législatifs ressort clairement dans l'augmentation du taux de divortialité à la suite de la *Loi sur le divorce* de 1968 et de celle de 1986. Les dernières décennies du XX^e siècle se sont caractérisées par un individualisme plus poussé et par un plus grand nombre de choix, ce qui a donné lieu à de nouveaux modes de vie. Cette tendance à la fois au changement et à la continuité sera probablement une caractéristique définissant les familles du XXI^e siècle.

TSC

Anne Milan est analyste à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.



19. Margaret Ward, *op.cit.*

Vous souffrez d'infobésité?

Aujourd'hui, la quantité d'information offerte aux personnes qui doivent prendre des décisions éclairées dans leur travail est tout simplement phénoménale. Une surabondance d'information peut rendre la prise de décisions encore plus difficile qu'une carence en information!



Nous avons l'antidote!

Le vendredi, Statistique Canada publie *Infomat*, notre bulletin hebdomadaire hautement informatif où sont résumés nos principaux rapports, enquêtes et produits de données socioéconomiques. En 10 pages seulement, *Infomat* présente de l'information clé dans de courts articles comportant des graphiques et des tableaux faciles à consulter sur :

- le commerce
- les prix à la consommation
- les voyages et le tourisme
- la fabrication
- l'emploi
- le commerce de gros et de détail
- le transport
- le PIB
- la finance
- et plus encore

Investissez 10 minutes de votre temps et moins de 3 \$ par semaine avec *Infomat*

L'information que vous procure *Infomat* n'est pas remaniée ou maquillée. On vous donne les faits tels quels, parfois étonnants, mais toujours précis et à jour — à raison de moins de 3 \$ par semaine pour un abonnement. En une dizaine de minutes seulement, vous serez en mesure de bien comprendre les changements sociaux et économiques du Canada.

Infomat est accessible chaque semaine sur le site Web de Statistique Canada (n° 11-002-XIF au catalogue) et en version imprimée (n° 11-002-XPB au catalogue). Téléchargez-le vous-même chaque vendredi ou demandez-nous de vous l'expédier. À vous de choisir!

***Infomat* en direct!** Procurez-vous la version Internet pour 109 \$ par année (plus taxes) à www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/subscribe.cgi?f_?catno=11-002-XIF



20 % sur un abonnement de deux ans et 30 % sur un abonnement de trois ans

Voici cinq moyens faciles de commander la version imprimée d'*Infomat* (145 \$ par année, plus taxes) :

TÉLÉPHONE : 1 800 267-6677 ou (613) 951-7277

TÉLÉCOPIEUR : 1 877 287-4369 ou (613) 951-1584

COURRIER : Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, Canada

COURRIEL : order@statcan.ca

COMMUNIQUEZ : avec le centre de consultation de Statistique Canada situé dans votre région au 1 800 263-1136

Les ministères et organismes fédéraux doivent fournir leur code d'organisme RI et leur code de référence RI avec chaque commande.

Remédiez à l'infobésité avec *Infomat*! Abonnez-vous dès aujourd'hui. Visitez notre site Web : www.statcan.ca



L'évolution des liens conjugaux

par Céline Le Bourdais, Ghyslaine Neill et Pierre Turcotte
avec la collaboration de Nathalie Vachon et Julie Archambault

La grande majorité des femmes canadiennes établissent des liens conjugaux à un moment donné de leur vie. Qu'elles soient nées dans les années 20, au milieu des années 60 ou entre ces deux décennies, presque toutes les femmes ont été mariées ou ont vécu en union de fait au moins une fois. C'est ce que plus de 94 % des femmes âgées de 30 à 69 ans déclaraient en 1995. La proportion de femmes de 20 à 29 ans qui ont déclaré vivre dans le cadre du mariage ou d'une union de fait était légèrement inférieure (87 %), mais elle augmentera probablement à mesure que ces femmes vieilliront.

Bien que la tendance des femmes à former des unions soit toujours demeurée à un niveau élevé au cours des années, la nature de ces unions a changé de façon fondamentale. Le mariage représente encore la majorité des unions, mais l'attrait quasi universel qu'il exerçait auparavant a diminué pour faire place à l'union de fait, de plus en plus populaire. À partir des données de l'Enquête sociale générale de 1995, les auteurs examinent dans le présent article comment les types d'unions conjugales ont évolué avec le temps. Ils se

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Les données du présent article sont tirées de l'Enquête sociale générale de 1995, au cours de laquelle on a interviewé près de 11 000 répondants de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés dans les 10 provinces. L'enquête a permis de recueillir des données sur les mariages et les unions de fait, sur la séparation, le divorce et le décès du conjoint, ainsi que sur une vaste gamme de caractéristiques de base. Les auteurs de la présente étude ont utilisé un échantillon de 4 656 répondantes âgées de 20 à 69 ans.

Les tables de mortalité ont servi à analyser les probabilités de formation et de dissolution des unions. On a posé l'hypothèse que toutes les femmes étaient célibataires à l'âge de 15 ans et qu'ensuite, elles étaient placées devant la possibilité de former une union, qu'il s'agisse d'un mariage ou d'une union de fait. Chacune des transitions (le premier mariage, la première union de fait, la première séparation, le second mariage, etc.) a été analysée d'après les antécédents conjugaux de chaque femme. Par exemple, la probabilité d'une première séparation a été mesurée séparément pour les femmes qui se sont mariées en premier et pour celles qui ont commencé leur vie conjugale par une union de fait. Cette méthode permettait de tenir compte du fait que la tendance à se séparer pouvait dépendre de l'expérience conjugale antérieure de la femme.

Séparation : Dans le présent article, le terme séparation n'a pas de connotation juridique. Il sert simplement à indiquer la fin d'une relation entraînée par des facteurs autres que le décès.

Union de fait : Les unions de fait sont déclarées par les répondantes. Leur durée n'est pas précisée.

Proportion de toutes les femmes ayant vécu...	Âge en 1995				
	60 à 69 ans	50 à 59 ans	40 à 49 ans	30 à 39 ans	20 à 29 ans
	Naissance				
	1926 à 1935	1936 à 1945	1946 à 1955	1956 à 1965	1966 à 1975
Au moins une union	96	97	96	94	87
Au moins un mariage	96	95	92	84	66
Un mariage comme première union	95	91	78	56	35
Au moins une union de fait	8	22	35	49	59
Une union de fait comme première union	1	6	18	38	52
Au moins une séparation	25	32	40	43	--
Au moins deux unions	14	27	34	39	--
Au moins deux séparations	8	13	16	--	--

-- Échantillon trop petit pour produire une estimation fiable.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1995.

demandent également si le fait de commencer la vie commune par une union de fait plutôt que par un mariage peut avoir une influence sur les possibilités de rupture de cette union ou peut permettre de prédire les types d'unions qui suivront. Bien que cette étude porte plus particulièrement sur les femmes, les résultats s'appliquent généralement aussi aux hommes.

De plus en plus de femmes choisissent de vivre en union de fait

La proportion de femmes qui ont commencé leur vie de couple dans le cadre du mariage est passée de 95 % des femmes dans la soixantaine à 56 % des femmes dans la trentaine et à une proportion encore moindre des femmes dans la vingtaine, soit 35 %. L'union de fait est clairement devenue le mode de vie favori des plus jeunes au moment de former leur première union conjugale. Seulement 1 % des femmes de 60 à 69 ans ont

commencé leur vie conjugale par une union de fait, tandis que 38 % de celles de 30 à 39 ans et 52 % de celles de 20 à 29 ans ont commencé la leur de cette façon.

Bien sûr, le fait de choisir un mode de vie conjugale pour une première union n'écarte pas la possibilité d'un autre choix ultérieurement. Bien des femmes qui ont commencé leur vie commune par une union de fait se sont mariées par la suite, tandis que celles qui se sont d'abord mariées, pour ensuite se séparer sont de plus en plus nombreuses à choisir l'union de fait pour leurs unions subséquentes. Cependant, comparativement aux femmes plus âgées, les jeunes femmes ont moins tendance à épouser leur premier partenaire et, au contraire, sont plus enclines à continuer de vivre en union de fait, ce qui augmente la durée moyenne de ces unions de fait.

Les femmes commencent à vivre en union de fait à des âges différents,

selon la génération à laquelle elles appartiennent. Pour la grande majorité des femmes de 20 à 29 ans qui vivaient en union de fait, il s'agissait de leur première union conjugale. Ces femmes ont grandi à une époque où la vie commune hors du mariage avait été acceptée par la plupart des gens comme une façon légitime d'établir une relation stable. Par contre, les femmes du groupe des 50 à 59 ans — dont la plupart avaient atteint leur majorité à une époque où l'union de fait était désapprouvée — étaient presque trois fois plus susceptibles de former une union de fait après la fin de leur premier mariage qu'à l'époque de ce mariage. Pour les plus jeunes générations, donc, l'union de fait est un prélude ou une solution de rechange au mariage, tandis que pour les femmes plus âgées, il s'agit d'un prélude ou d'une solution de rechange au remariage.

Les probabilités de séparation sont presque doublées quand la vie conjugale commence par une union de fait

La probabilité qu'une première union se termine par un divorce ou une séparation a augmenté considérablement au cours des années. Tandis que 25 % des femmes de 60 à 69 ans avaient vécu une rupture à un moment de leur vie, plus de 40 % de celles dans la trentaine et la quarantaine s'étaient déjà séparées. Le fait que le pourcentage de femmes dans la trentaine qui se sont séparées (43 %) est plus élevé que celui des femmes dans la quarantaine (40 %) indique que la rupture de la première union se produit plus tôt dans la vie. De plus, la fréquence des ruptures est également en hausse : le pourcentage de femmes ayant vécu au moins deux séparations est passé de 8 % chez le groupe des 60 à 69 ans à 16 % chez les femmes dans la quarantaine.

Entreprendre la vie commune par une union de fait plutôt que par le

mariage augmente de beaucoup la probabilité que cette première union se termine par une séparation. De plus, le fait que les conjoints de fait se marient un jour ou ne se marient pas importe peu : le risque de séparation est tout aussi élevé dans les deux cas. Dans le groupe des 30 à 39 ans, par exemple, près des deux tiers (63 %) de celles dont la première union était une union de fait étaient séparées en 1995, comparativement à un tiers (33 %) des femmes qui s'étaient d'abord mariées. On observe un modèle similaire chez les femmes dans la quarantaine : la proportion de séparations était beaucoup plus élevée pour celles qui avaient d'abord vécu en union de fait que pour celles qui s'étaient d'abord mariées (60 % contre 36 %).

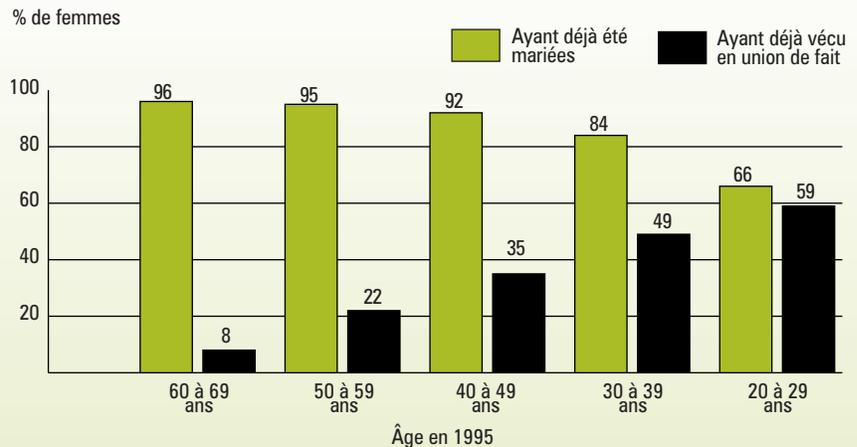
Les secondes unions sont très fréquentes

L'augmentation des ruptures a fait en sorte que plus de femmes sont potentiellement disponibles pour entreprendre une seconde relation. En effet, la proportion de femmes ayant connu au moins deux unions (mariage ou union de fait) a presque triplé entre les générations plus âgées et les plus jeunes, passant de 14 % chez les femmes dans la soixantaine à 39 % chez celles dans la trentaine. Il semble que la séparation, suivie d'unions subséquentes, soit devenue une expérience courante pour bien des femmes au cours des trois dernières décennies du XX^e siècle.

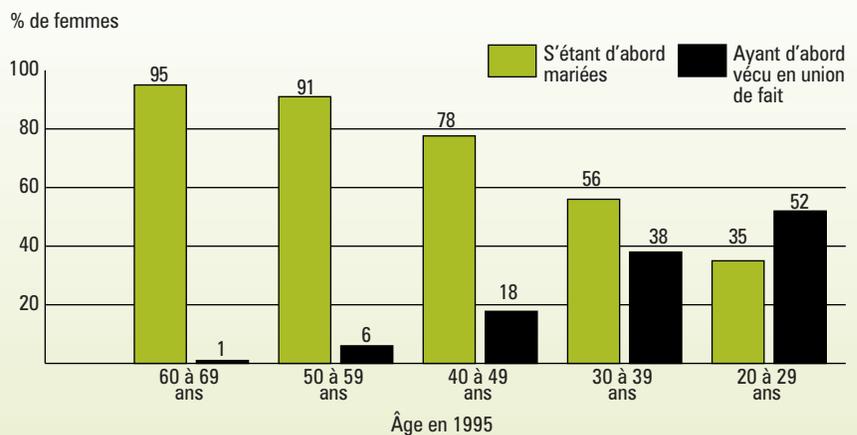
Les femmes ayant vécu la rupture d'un premier mariage étaient très susceptibles de former une nouvelle union : dans le groupe des 30 à 39 ans, par exemple, près de 9 femmes sur 10 formaient une nouvelle union après la rupture de leur première. Les femmes plus âgées étaient moins susceptibles d'en faire autant, mais tout de même plus de la moitié d'entre elles le faisaient. Dans tous les groupes d'âge, les femmes ayant déjà été mariées étaient



Bien que l'union de fait soit de plus en plus courante chez les femmes de tous les groupes d'âge...



... ce sont les femmes dans la vingtaine qui sont les plus susceptibles de commencer leur vie de couple par une union de fait



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1995.



Les femmes dont la première union conjugale était une union de fait étaient près de deux fois plus susceptibles de se séparer

	Âge en 1995			
	60 à 69 ans	50 à 59 ans	40 à 49 ans	30 à 39 ans
Proportion de femmes séparées...	Naissance			
	1926 à 1935	1936 à 1945	1946 à 1955	1956 à 1965
S'étant d'abord mariées	25	30	36	33
Ayant d'abord vécu en union de fait (incluant les femmes s'étant séparées après avoir épousé leur conjoint de fait)	--	77	60	63

-- Échantillon trop petit pour produire une estimation fiable.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1995.

De récentes recherches sur la nature des unions de fait et sur la façon dont la situation économique influe sur l'issue de ces unions — qu'elles soient suivies d'un mariage ou d'une séparation — fournissent des résultats intéressants. En général, ces études démontrent que les unions de fait ont tendance à être temporaires et transitoires, que le plus souvent elles se transforment en mariage et, enfin, que les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'y mettre fin par la séparation.

Plus précisément, les chercheurs ont observé une relation étroite entre la situation économique du couple et la probabilité que leur union prenne fin ou se transforme en mariage. Ils ont aussi constaté que les hommes et les femmes réagissent de façon différente dans des situations semblables.

Plus la situation économique de la femme est solide, moins il est probable qu'elle épouse son conjoint de fait et plus elle est susceptible de mettre fin à l'union. Une plus grande autonomie financière peut réduire la dépendance des femmes à l'égard des hommes et, de ce fait, l'intérêt par rapport au mariage. En effet, les données montrent que chez les femmes semi-professionnelles et professionnelles, l'union de fait est plus susceptible de se terminer par une séparation que par un mariage. Par contre, les hommes professionnels et semi-professionnels sont plus susceptibles d'épouser leur conjointe de fait.

- Pour plus de renseignements, voir Wu Zheng et Michael Pollard, *Situation économique et stabilité de l'union libre*, produit n° 75F0002MIF98010 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1998, « Documents de recherche de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu ».

plus susceptibles de choisir de vivre en union de fait dans une seconde relation que de se remarier. Pour les femmes dans la trentaine et la quarantaine, la probabilité était deux fois plus élevée.

En cas de rupture, les femmes ayant commencé leur vie conjugale en union de fait étaient tout aussi susceptibles de former une nouvelle union que celles qui s'étaient d'abord mariées. Cependant, il était beaucoup plus probable qu'elles optent pour l'union de fait comme seconde union que les femmes qui s'étaient d'abord mariées. Les femmes dans la trentaine qui s'étaient d'abord mariées étaient deux fois plus susceptibles de préférer l'union de fait au mariage comme seconde union, tandis que les femmes qui avaient d'abord vécu en union de

fait étaient six fois plus susceptibles de faire le même choix.

Résumé

Au cours des dernières décennies, on a observé au Canada une diminution des mariages, une augmentation des unions de fait et une augmentation des ruptures, quel que soit le type d'union. Il est aujourd'hui plus facile pour les gens de choisir le type de liens conjugaux qu'ils veulent établir. Alors que les femmes nées dans les années 20 et 30 n'avaient guère d'autre choix que de se marier, l'union de fait est aujourd'hui admise et elle est devenue de plus en plus populaire auprès des jeunes Canadiennes. Cependant, l'instabilité de bien des unions de fait et le taux croissant de dissolution de toutes les

unions donnent à penser que plus de gens vivent sans doute plus longtemps seuls ou encore, s'engagent dans un plus grand nombre de relations de courte durée.

Céline Le Bourdais est directrice du Centre interuniversitaire d'études démographiques (Interuniversity Centre for Population Studies). **Ghyslaine Neill** est boursière de recherches postdoctorales à l'Institut national de recherche scientifique urbaine à Montréal. **Pierre Turcotte** est chef du recensement de la Division des statistiques sociales, du logement et des familles de Statistique Canada.

Rapport de circulation : les migrations quotidiennes en semaine

par Warren Clark

Les habitudes de déplacement du Canadien type se sont diversifiées sous la pression des modèles de développement urbain, de l'évolution des structures familiales, des familles à deux revenus et d'un monde où les journées de travail s'étendent de plus en plus sur 24 heures. Alors, si vous avez l'impression de passer plus de temps dans les embouteillages, vous n'êtes pas seul dans ce cas, car partout au Canada, la circulation devient de plus en plus lourde et encombrée.

Entre 1985 et 1997, le nombre d'immatriculations de voitures de tourisme a augmenté de 21 %, dépassant le taux d'expansion du réseau routier¹. Non seulement plus de Canadiens conduisent-ils une voiture, mais ceux-ci parcourent aussi de plus longues distances². Ainsi, selon l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998 de Statistique Canada, au cours d'une journée type de la semaine, les Canadiens passaient 6 minutes de plus en

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Dans le cadre de l'Enquête sociale générale de 1998, Statistique Canada a interviewé environ 10 700 personnes de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés dans les 10 provinces afin d'obtenir des renseignements sur leur emploi du temps. Les répondants ont indiqué quelles avaient été leurs activités, avec qui ils étaient durant ces activités, à quel endroit et à quelle heure elles avaient eu lieu pendant une période de 24 heures. Les interviews se sont déroulées entre février et décembre 1998. Les résultats figurant dans le présent article rendent compte de leurs activités pendant une journée type. Étant donné que le travail rémunéré est habituellement effectué en semaine, la plupart des résultats présentés dans cet article ont trait à des activités qui ont lieu pendant une journée type de la semaine. La durée des trajets effectués certains jours particuliers peut être plus courte ou plus longue que les moyennes présentées ici.

Tel qu'employé dans cet article, le terme « migrations quotidiennes » désigne tous les déplacements entre le domicile et le lieu de travail et inclut le temps de déplacement pour magasiner ou faire des courses.

voiture et 12 minutes de plus dans les transports en commun qu'en 1986. Il en résulte donc des embouteillages.

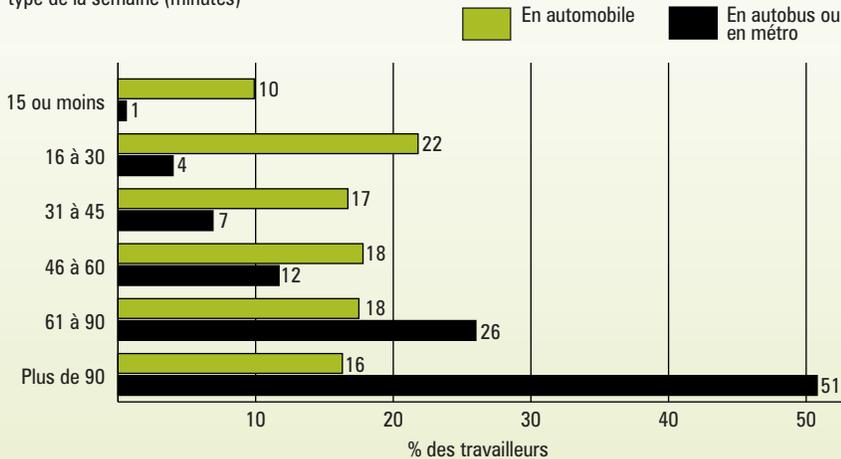
Bien d'autres facteurs contribuent aussi à l'encombrement de la circulation. La construction routière, le mauvais temps et les accidents de la circulation provoquent des ralentissements temporaires. Toutefois, les tendances sociales à long terme ont pour résultat d'accroître continuellement l'encombrement de la

1. Le réseau routier, mesuré en kilomètres de voie, a été prolongé de 7 % entre 1985 et 1995. Association des transports du Canada, *Transportation in Canada: A Statistical Overview — 1995*, Transports Canada, Ottawa, 1997.
2. La distance annuelle moyenne parcourue par les voitures particulières et les mini-fourgonnettes a augmenté de 5,7 % entre 1987 et 1996. Compendium de données sur la mobilité automobile, *info données : mobilité environnement sécurité*, Québec, Université Laval, vol. 4, n° 1, février 1999, adresse Internet : <http://www.grimes.ulaval.ca/cdma>.

Raisons du déplacement	Participants (% de la population)	Temps moyen écoulé par les participants pendant leurs déplacements (minutes)
Migration quotidienne	47	62
Courses	34	39
Divertissements et activités sociales	23	44
Soins personnels ou repas	13	25
Prestation de soins	10	47
Passe-temps ou activités sportives	9	57
Études	8	53
Bénévolat ou activités religieuses	6	42

Nota : Comprend les déplacements en automobile, en autobus, en métro, à pied, à bicyclette et tous les autres modes de transport.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1998.

Durée de la migration quotidienne pour une journée type de la semaine (minutes)



circulation. Ces tendances incluent le désir de vivre dans des quartiers à faible densité de population, ce qui a

pour effet d'élargir les superficies d'habitation; l'utilisation massive des voitures, qui permet aux banlieusards de travailler et de vivre où ils veulent ainsi que la concentration des déplacements à certaines heures de la journée³. Ces problèmes posent des défis particuliers aux planificateurs en

transports, qui tentent de répondre aux besoins des travailleurs stressés par le manque de temps.

Dans le présent article, l'auteur examine la durée des déplacements au cours d'une journée type de la semaine. Il s'intéresse notamment aux raisons pour lesquelles les gens se déplacent, au mode de transport le plus populaire et à la façon dont les horaires de travail affectent les embouteillages.

Les migrations quotidiennes : le débit de circulation le plus élevé en semaine

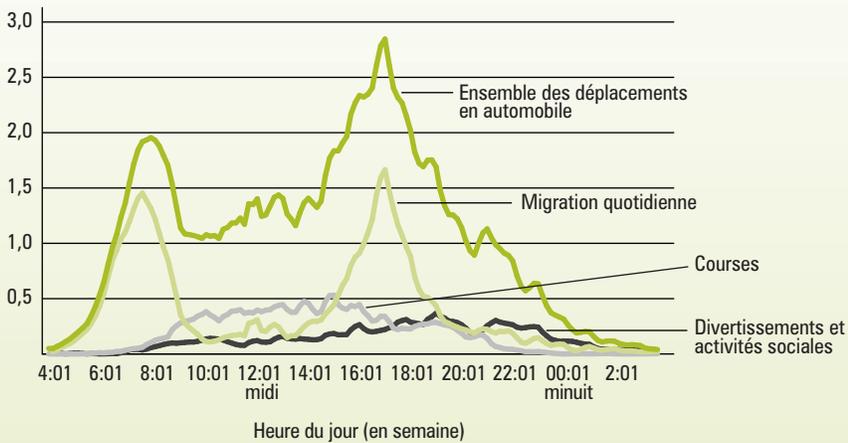
La raison la plus courante des déplacements en semaine était la migration quotidienne entre le lieu de résidence et le lieu de travail. Ces déplacements étaient effectués par 11,4 millions de Canadiens (47 % de la population adulte) et prenaient en moyenne 62 minutes par jour, ces minutes étant concentrées aux heures de pointe. Les autres déplacements fréquents s'effectuaient pour faire les courses (34 %) ainsi que pour les divertissements ou les activités sociales (23 %). Ces déplacements étaient généralement plus courts et moins concentrés à des heures particulières que les migrations quotidiennes et donc, contribuaient moins à l'encombrement de la circulation. Les trajets pour aller à l'école, au collège ou à l'université sont les déplacements les plus courants en semaine pour les jeunes adultes et sont tout aussi longs que les trajets qui mènent au travail.

La voiture règne en maître

En 1998, pendant une journée type de la semaine, 75 % des adultes utilisaient leur voiture, comparativement à 70 % en 1986. Bien des raisons expliquent la popularité de la voiture. Les conducteurs sont libérés des contraintes des itinéraires et des horaires fixes des transports en commun. Ils peuvent aller où ils veulent, choisir leurs compagnons de voyage (s'il y a lieu) et transporter plus

3. Anthony Downs, *Stuck in Traffic — Coping with Peak-Hour Traffic Congestion*, Washington, D.C., The Brookings Institution, 1992.

Millions d'adultes de 15 ans et plus



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1998.

les horaires de travail obligent la plupart des gens à se déplacer pendant les heures de pointe, le matin et en fin d'après-midi. Par ailleurs, de plus en plus de gens voyagent seuls dans leur voiture. D'après l'ESG, 77 % des banlieusards voyageaient seuls en 1998, comparativement à 69 % en 1986.

La circulation varie selon les heures de la journée

En semaine, la circulation atteint un sommet vers 8 h, puis un autre tout juste après 17 h : 8 % (2,0 millions) et 12 % (2,8 millions) de la population adulte est sur la route à ces heures respectives. Ces sommets sont atteints pendant les heures de pointe des migrations quotidiennes entre le domicile et le lieu de travail. À l'heure de pointe du matin, les deux tiers des conducteurs sont des migrants, mais pendant l'heure de pointe de l'après-midi, seulement 58 % sont des migrants. Bien des gens s'étant déplacés pour d'autres raisons retournent à la maison à la même heure que les migrants.

Les détours augmentent la durée des trajets

Au cours d'une journée type de la semaine en 1998, les Canadiens passaient 58 minutes en voiture entre leur domicile et leur lieu de travail. Environ le tiers d'entre eux faisaient des détours en chemin. La durée du trajet était de 37 minutes de plus pour ceux qui s'arrêtaient pour acheter des provisions, déposer ou prendre un enfant ou faire d'autres courses à l'aller ou au retour. Ces détours, qui se font pour la plupart pendant les heures de pointe, contribuent également à congestionner la circulation.

Les femmes et les hommes assument des responsabilités ménagères

Lieu de résidence	1986	1998
	(minutes)	
Personnes se déplaçant en automobile		
Canada	56	58
Montréal	63	60
Toronto	67	70
Vancouver	58	70
RMR de taille moyenne ¹	61	57
RMR de petite taille ²	48	49
Autres villes et grandes villes	48	54
Régions rurales	50	56
Personnes se déplaçant en autobus ou en métro		
Canada	85	100

1. Comprend Ottawa–Hull, Edmonton, Calgary, Québec, Winnipeg, Hamilton, London et Kitchener.

2. Comprend St. Catharines–Niagara, Halifax, Victoria, Windsor, Oshawa, Saskatoon, Regina, St. John's, Chicoutimi, Sudbury, Sherbrooke, Trois-Rivières, Thunder Bay et Saint John.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1998.

de choses; de plus, ils n'ont jamais à rester debout et ils peuvent s'arrêter pour se délasser aussi souvent qu'ils le souhaitent⁴. Afin de profiter de ces avantages, les propriétaires de voitures sont prêts à assumer les frais liés à

l'entretien, aux assurances, à l'essence et à la dépréciation de leur voiture.

L'extrême popularité des déplacements en voiture ne poserait pas de problème si chacun choisissait des heures différentes pour circuler, mais

4. James A. Dunn Jr., *Driving forces — the automobile, its enemies, and the politics of mobility*, Washington, D.C., The Brookings Institution, 1998.

Le transport en commun a été moins utilisé entre 1990 et 1996, le nombre de trajets-passagers étant passé de 1,53 milliard à 1,37 milliard, ce qui représente une perte de près de 160 millions de trajets. Le nombre d'usagers a augmenté légèrement en 1998 pour atteindre 1,43 milliard de trajets-passagers¹. La diminution du nombre d'usagers au début des années 90 peut être liée au taux de chômage élevé observé pendant la récession, quand moins de migrants journaliers se rendaient au travail. La récente augmentation pourrait être attribuable à des niveaux d'emploi plus élevés; elle pourrait aussi être liée à des changements démographiques, étant donné que la génération de l'après baby-boom arrive à l'âge d'utilisation maximale des transports en commun².

Le plus grand nombre d'usagers adultes du transport en commun se trouve dans le groupe des 15 à 24 ans : au cours d'une journée type de la semaine, 22 % d'entre eux l'utilisaient en 1998. Même dans ce groupe d'âge, toutefois, il était plus fréquent de voir les gens conduire, se faire conduire ou simplement marcher que de les voir utiliser le transport en commun. L'utilisation de ce type de transport diminue généralement avec l'âge; ainsi, seulement 4 % de la population de 55 à 64 ans l'utilise.

Les responsables des transports en commun essaient d'augmenter le nombre d'usagers en attirant les conducteurs de voitures par la création de parcs relais situés à proximité des principaux arrêts, où les conducteurs peuvent garer leur voiture (gratuitement ou à peu de frais) et poursuivre leur trajet en autobus, en métro ou en train de banlieue. On soutient que ces services peuvent permettre de réduire le temps de déplacement total des migrants quotidiens. Cependant, au cours d'une journée type de la semaine en 1998, seulement 1 % des personnes qui con-

duisaient une voiture utilisaient également le transport en commun.

Même si certains peuvent trouver le transport en commun moins pénible que la conduite d'une voiture dans une circulation discontinue, il est peu probable que les travailleurs occupés le considèrent comme un moyen de réduire le stress lié au manque de temps. De plus en plus de travailleurs canadiens ont le sentiment d'être surchargés — la proportion de travailleurs à temps plein qui subissent de fortes tensions en raison des contraintes de temps étant passée de 19 % en 1992 à 25 % en 1998 —, et les avantages des déplacements en voiture sont manifestes lorsqu'on compare la durée des trajets. Au cours d'une journée normale en semaine, les conducteurs passaient en moyenne 58 minutes sur la route, comparativement à 100 minutes pour les usagers de l'autobus ou du métro.

En raison de l'étalement urbain, la demande est croissante pour que les transports en commun desservent une plus vaste région géographique. Cependant, les transports en commun fonctionnent au mieux lorsqu'ils sont utilisés pour conduire un grand nombre de personnes vers un nombre restreint de destinations. Compte tenu du modèle urbain qui prévaut actuellement dans bien des villes, il peut devenir de plus en plus coûteux d'essayer de fournir des services adéquats à des banlieues éloignées.

1. Statistique Canada, *Statistique du transport des voyageurs par autobus et du transport urbain*, produit n° 53-215-XPB au catalogue, Ottawa, 1998.
2. David K. Foot et Daniel Stoffman, *Entre le boom et l'écho 2000 : comment mettre à profit la réalité démographique à l'aube du prochain millénaire*, Montréal, Boréal, 1999, p. 231.

différentes, et l'utilisation qu'ils font de la voiture pendant leurs migrations quotidiennes reflète cette division du travail. Les hommes associent généralement davantage leurs déplacements au fait de gagner leur vie, tandis que les femmes combinent leurs déplacements liés au travail à ceux qui sont nécessaires pour la famille et les affaires personnelles. Par conséquent, les femmes qui essaient de concilier leurs responsabilités parentales et professionnelles avec les

obligations de la gestion du ménage regroupent souvent tous ces déplacements en un seul et font plus d'arrêts en revenant du travail. Selon l'ESG de 1998, pendant une journée type de la semaine, 41 % des femmes faisaient au moins un arrêt en revenant du travail, comparativement à 28 % des hommes. Parmi celles qui avaient des enfants de moins de 5 ans, les deux tiers faisaient un arrêt, tandis que c'était le cas pour environ le tiers des hommes (30 %).

Les grandes villes imposent de longs trajets

Le Recensement de 1996 a démontré que les travailleurs canadiens parcourent une distance médiane de 7,0 kilomètres pour se rendre au travail⁵.

5. La médiane représente la distance en ligne droite dans un sens entre le lieu de travail et le lieu de résidence. Il s'agit d'un point central, la moitié de la population parcourant une distance supérieure et l'autre moitié une distance inférieure à la distance médiane.

Cependant, parmi ceux qui travaillaient dans les plus grandes villes du Canada où l'encombrement de la circulation constitue un problème (Toronto, Montréal et Vancouver), 1 travailleur sur 6 devait parcourir 20 kilomètres ou plus. À Toronto et à Vancouver, au cours d'une journée type de la semaine, les conducteurs passaient en moyenne environ 70 minutes sur la route pour se rendre au travail et en revenir, tandis que les Montréalais en passaient 60. Cependant, 1 conducteur sur 5 habitant dans l'une de ces trois grandes villes faisait un trajet de plus de 90 minutes pour se rendre au travail et en revenir. Étant donné qu'environ 6 % des gens travaillant dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Toronto, Montréal et Vancouver vivent dans les villes de taille moyenne, les petites villes et les régions rurales avoisinantes, ils font probablement des trajets encore plus longs. Non seulement doivent-ils parcourir de plus longues distances, mais ils doivent aussi subir les embouteillages de ces grandes villes. Les migrations quotidiennes dans les RMR de taille moyenne sont cependant presque aussi longues. De plus, bien que dans les plus petites villes et les régions rurales on ne connaisse pas le même niveau d'encombrement que dans les métropoles du Canada, la durée des déplacements y a tout de même augmenté entre 1986 et 1998.

Les télécommunications peuvent-elles contribuer à réduire ces encombrements?

Les technologies des télécommunications offrent la possibilité de minimiser les déplacements en permettant aux gens de remplacer leur présence physique par un télécopieur, un téléphone ou un modem. Le télétravail, qui permet de travailler à la maison plutôt que de se rendre au lieu de travail, est sans doute la formule la mieux connue. Pour les gens qui man-

quent de temps et qui ont beaucoup de responsabilités professionnelles et familiales, les technologies des télécommunications permettent de travailler, de faire des achats et d'effectuer des opérations bancaires à la maison⁶. Le temps ainsi gagné devient du temps disponible pour la famille, le perfectionnement professionnel ou les activités de loisirs.

Cependant, le travail rémunéré effectué à la maison est, jusqu'à maintenant, une pratique encore peu courante chez les Canadiens. Selon l'ESG de 1998, 16 % des travailleurs avaient travaillé en moyenne 17 heures à la maison pendant la semaine précédant l'enquête. Comme ces heures l'indiquent, la plupart continuent de se rendre à leur lieu de travail : au cours d'une journée type de la semaine, 60 % de ceux qui travaillaient parfois à la maison se sont rendus au travail. De plus, les travailleurs à domicile passaient plus de temps en déplacements quand ils se rendaient au travail — une moyenne de 62 minutes comparativement à 50 minutes pour ceux qui ne travaillaient pas à la maison — probablement parce qu'ils vivaient dans des endroits plus éloignés. Les données de l'ESG démontrent que les personnes travaillant à la maison continuent tout de même d'aller au bureau, mais ils s'y rendent simplement moins souvent.

Résumé

Les Canadiens passent plus de temps sur la route et ils sont de plus en plus nombreux à voyager seuls dans leur voiture. On pourrait s'attendre à ce que les horaires flexibles, le travail à domicile et le transport d'un plus grand nombre de passagers par véhicule permettent de réduire la circulation pendant les heures de pointe, mais les mouvements de la circulation montrent que 8 h et 17 h sont encore les heures où la circulation est la plus dense sur les routes. Compte tenu de leurs horaires chargés, bien des gens,

en particulier les femmes, s'arrêtent souvent pour faire des courses lorsqu'elles se rendent au travail et en reviennent. Ces arrêts font gagner du temps aux conducteurs en leur permettant de regrouper leurs déplacements, mais ils contribuent également à congestionner la circulation.

6. En 1998, seulement 3 % des ménages faisaient des achats sur Internet, tandis que 5 % y effectuaient des opérations bancaires. Paul Dickinson et Jonathan Ellison, « Être branché ou ne pas l'être : croissance de l'utilisation des services de communication par ordinateur », *Indicateurs de services*, produit n° 63-016-XIB au catalogue de Statistique Canada, premier trimestre 1999.

TSC

Warren Clark est analyste principal à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

Cap vers le sud

par Jeff Frank et Éric Bélair

La migration des travailleurs qualifiés vers les États-Unis n'est pas une préoccupation nouvelle au Canada et, pour toutes sortes de raisons, l'« exode des cerveaux » vers les États-Unis a suscité beaucoup d'intérêt à la fin des années 90. Mentionnons, entre autres, l'essor de l'économie du savoir et la demande grandissante de travailleurs hautement scolarisés et qualifiés des deux côtés de la frontière. Cette demande est peut-être encore plus importante aux États-Unis, où l'économie est prospère et où se trouvent également de nombreuses industries du savoir. De plus, la concurrence pour les travailleurs est probablement devenue plus forte en raison de l'Accord de libre-échange nord-américain, qui permet aux Canadiens de certaines professions d'entrer plus facilement

aux États-Unis comme travailleurs temporaires.

Dans le présent article, les auteurs font état des caractéristiques d'un groupe de diplômés canadiens de l'enseignement postsecondaire, soit ceux de la promotion de 1995, qui ont déménagé aux États-Unis entre l'obtention de leur diplôme et l'été 1997. Ils examinent les raisons pour lesquelles ces diplômés sont partis aux États-Unis et ce qu'ils y ont fait. Ils établissent également une estimation du nombre de ceux qui sont revenus au Canada entre l'été 1997 et le mois de mars 1999.

Ce sont les plus hautement qualifiés qui partent

Environ 4 600 des 300 000 étudiants qui ont obtenu un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire canadien en 1995 (1,5 %) ont déménagé aux États-Unis entre l'obtention de leur diplôme et l'été 1997. Les plus doués étaient les plus susceptibles de partir — environ 44 % des diplômés qui ont déménagé faisaient partie des 10 % ayant obtenu les plus hautes notes de leur promotion¹ et 12 % étaient titulaires d'un doctorat.

Les diplômés universitaires dans les domaines de la santé, du génie et des

sciences appliquées étaient les plus susceptibles d'émigrer. Ainsi, 20 % des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis étaient des professionnels de la santé, tandis que 8 % des diplômés qui sont demeurés au Canada étaient de ce domaine. De même, 54 % des diplômés de l'enseignement collégial qui sont partis aux États-Unis avaient étudié dans des domaines liés à la santé, principalement en sciences infirmières, tandis que seulement 15 % de ceux qui sont restés étaient dans ce domaine. Cette représentation excessive des professionnels de la santé parmi les diplômés qui ont déménagé est probablement liée aux réformes des services de santé au Canada, lesquelles ont largement contribué à réduire le nombre de postes en soins infirmiers.

La plupart partent pour travailler

« Le travail » était la raison invoquée le plus souvent par les diplômés pour déménager aux États-Unis. Plus de la moitié (57 %) sont partis vers le sud principalement pour travailler, tandis que 23 % ont déménagé pour aller au

La présente étude est une adaptation de l'ouvrage *Cap vers le sud : les diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis*, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, produit n° 81-587-XPB au catalogue de Statistique Canada.

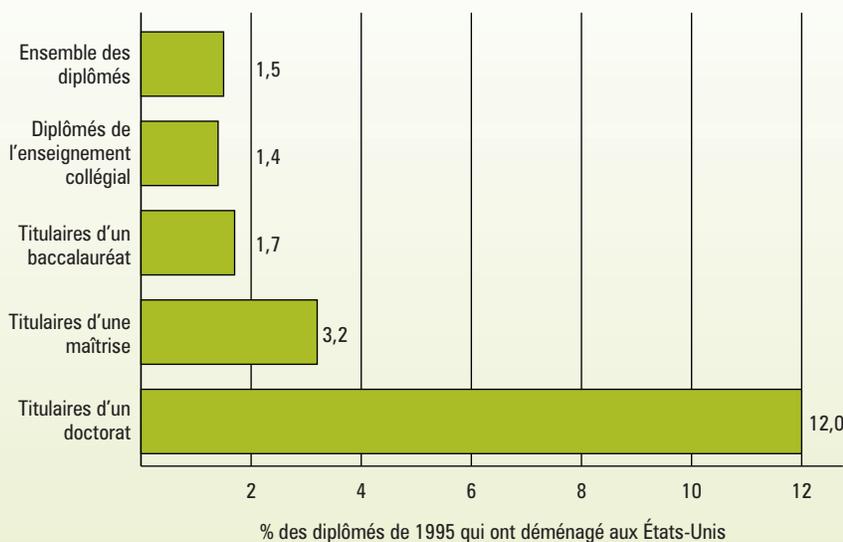
1. Le répondant déclarait lui-même son rang parmi les diplômés de sa promotion dans son domaine d'étude.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Les données sur lesquelles s'appuie le présent article ont été recueillies dans le cadre de l'Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis (EDDEU) et de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) de 1995. L'EDDEU a été commanditée par Développement des ressources humaines Canada et réalisée par Statistique Canada en mars 1999. Lors de cette enquête, on a interrogé des diplômés des collèges et des universités de la promotion de 1995 qui vivaient aux États-Unis au cours de l'été 1997. L'END a été réalisée au cours de l'été 1997. Les diplômés qui vivaient aux États-Unis à cette époque et qui n'avaient pas été interrogés lors de l'END ont constitué l'échantillon de l'EDDEU. Les citoyens américains ayant obtenu un diplôme d'un collège ou d'une université du Canada et qui sont retournés dans leur pays ne font pas partie de cette analyse.

Les comparaisons relatives à la concordance études-emploi et en matière de gains annuels entre les diplômés qui sont demeurés au Canada et ceux qui ont déménagés aux États-Unis sont imparfaites en raison de l'écart entre les dates de référence des deux enquêtes. Les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis sont partis à différents moments entre l'obtention de leur diplôme, en 1995, et l'été 1997. Ils ont fourni des renseignements sur l'emploi qu'ils ont occupé en arrivant. Par contre, on a interrogé les diplômés demeurés au Canada au sujet de leur emploi à l'été 1997. Cette différence favorise ceux qui sont restés au Canada, car ils ont probablement eu plus de temps (jusqu'à deux ans) avant d'être interviewés pour obtenir de l'avancement et de l'ancienneté.

TSC Les titulaires d'un doctorat étaient les plus susceptibles de déménager aux États-Unis

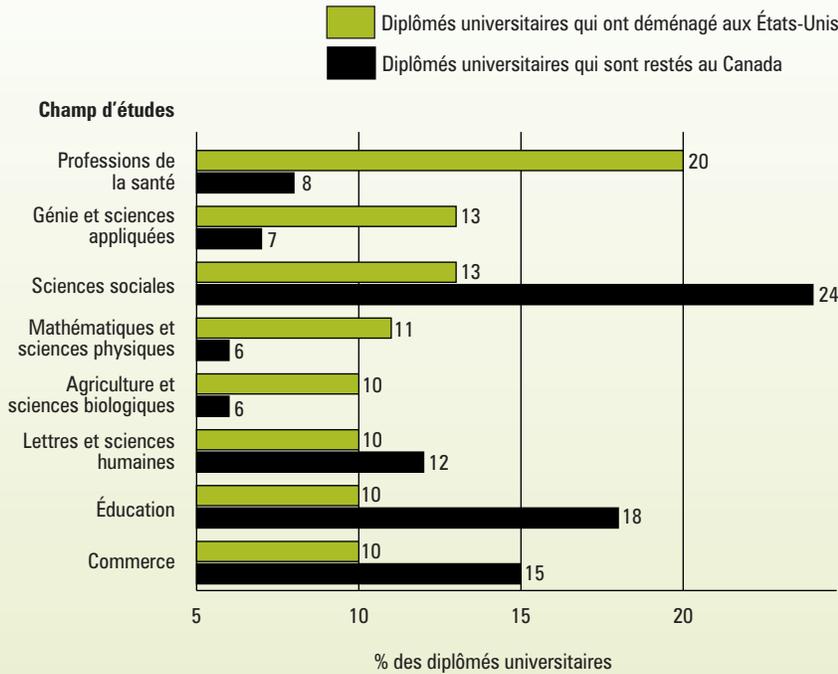


Sources : Statistique Canada, Enquête de 1999 auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis et Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995.

collège ou à l'université et que 17 % sont partis principalement en raison d'un mariage ou d'un lien affectif. Autant d'hommes que de femmes étaient susceptibles de partir pour le travail, tandis que la plupart de ceux qui sont partis afin de poursuivre des études étaient des hommes.

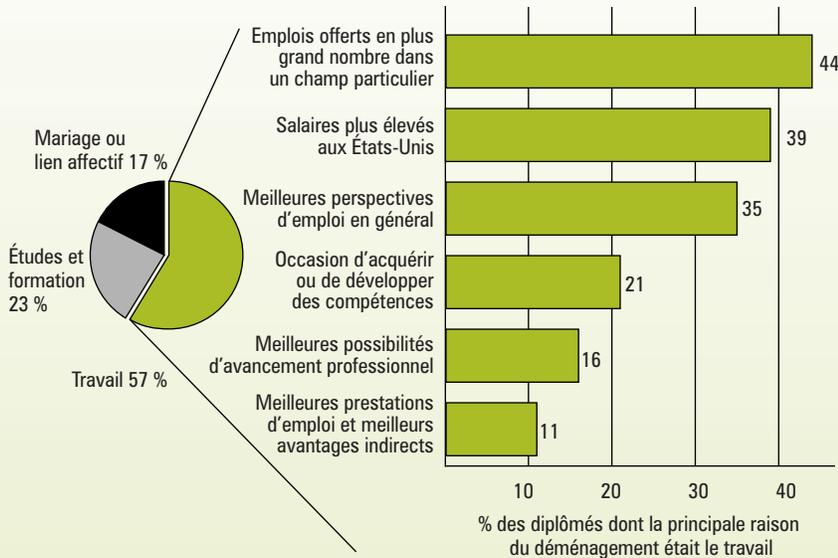
Près des deux tiers (64 %) de tous les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis avaient déjà un emploi qui les attendait. Comme on pouvait s'y attendre, 89 % de ceux qui sont partis en raison du travail avaient déjà trouvé un emploi avant de partir; cependant, 32 % de ceux qui sont partis pour d'autres raisons avaient également réussi à se trouver un emploi. La plupart des quelque 3 000 diplômés ayant déjà un emploi avaient trouvé ce dernier par leurs propres moyens, c'est-à-dire en répondant à des annonces, en ayant recours à des relations personnelles ou en envoyant des curriculum vitæ et des demandes d'emploi. Très peu de diplômés ont été sollicités directement par un employeur ou un chasseur de têtes américain. Ainsi, l'idée courante selon laquelle un grand nombre de nouveaux diplômés font l'objet d'un recrutement intensif de la part des employeurs américains ne s'est pas appliquée à la promotion de 1995. En fait, la plupart des diplômés ont trouvé du travail aux États-Unis à l'aide de méthodes de recherche d'emploi habituelles.

Les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis en raison du travail ont également précisé quels facteurs liés au travail les avaient attirés dans ce pays. Les réponses les plus courantes avaient trait aux « possibilités » : plus d'emplois offerts, à la fois dans des domaines particuliers et en général, de meilleures chances d'acquérir ou de perfectionner des compétences ainsi que de meilleures possibilités d'avancement professionnel. Les salaires plus élevés constituaient également un attrait pour bon nombre de ceux qui ont émigré aux États-Unis.



Sources : Statistique Canada, Enquête de 1999 auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis et Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995.

Raisons pour lesquelles ils ont déménagé aux États-Unis



Nota : Les répondants pouvaient mentionner plus d'une raison.
 Source : Statistique Canada, Enquête de 1999 auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis.

Très peu de diplômés ont dit explicitement que les impôts moins élevés avaient influencé leur décision de travailler aux États-Unis. Cela est étonnant compte tenu de l'ampleur du débat sur cette question et de la couverture médiatique dont elle fait l'objet. Pour certains, cet élément était peut-être compris implicitement dans les salaires élevés. De plus, la différence entre le Canada et les États-Unis relativement au taux d'imposition est généralement moindre dans les tranches de revenus inférieurs qui caractérisent les postes de débutants, et on peut supposer que les diplômés se préoccupaient sans doute moins du taux d'imposition que de trouver du travail dans leur champ d'activité.

Ont-ils obtenu ce qu'ils souhaitaient?

Les diplômés qui sont partis travailler aux États-Unis l'ont fait en raison des meilleures possibilités d'emploi et des salaires plus élevés; la plupart ont obtenu ce qu'ils voulaient. Ils ont trouvé du travail correspondant mieux à leur formation que les diplômés qui sont demeurés au Canada. Ainsi, parmi les diplômés en génie et en sciences appliquées, 85 % de ceux qui sont partis aux États-Unis ont déclaré avoir un emploi « étroitement lié » à leur domaine d'études, comparative-ment à 58 % de leurs collègues qui sont demeurés au Canada. Chez les diplômés du domaine de la santé, l'écart était à peu près le même : 98 % de ceux qui sont partis aux États-Unis ont obtenu un emploi très pertinent à leur formation, contre 72 % de ceux qui sont demeurés au Canada.

Les diplômés travaillant aux États-Unis touchaient également un revenu plus élevé. La différence la plus forte s'observe chez les diplômés de l'enseignement collégial, où le salaire annuel médian à l'arrivée aux États-Unis était de 76 % supérieur (42 600 \$ en dollars canadiens de 1999) au

salaires de ceux qui étaient demeurés au Canada (24 200 \$). Pour les bacheliers, le salaire médian aux États-Unis était de 42 % plus élevé qu'au Canada (43 400 \$ contre 30 500 \$).

Cependant, les diplômés qui sont partis aux États-Unis provenaient en plus grand nombre des domaines de l'ingénierie et de la santé, où la rémunération est élevée. De plus, ils comptaient souvent parmi les meilleurs de leur promotion. En comparant les bacheliers selon leur groupe professionnel, on constate que l'écart de salaire est plus faible. Par exemple, dans les professions des sciences naturelles et des sciences appliquées, ceux qui sont partis aux États-Unis gagnaient un salaire médian de 47 400 \$, tandis que ceux qui sont restés au Canada en gagnaient un de 38 400 \$, ces derniers touchant ainsi 19 % de moins. On observe un écart similaire entre les diplômés des professions de la santé.

Plans pour l'avenir

La grande majorité (82 %) des diplômés de 1995 qui avaient déménagé aux États-Unis entre l'obtention de leur diplôme et l'été 1997 y vivaient encore en mars 1999. Parmi eux, 85 % travaillaient et 10 % étaient aux études. Plus de la moitié (56 %) ont continué d'y vivre comme résidents temporaires. Environ 800 diplômés arrivés aux États-Unis comme résidents temporaires ont ensuite obtenu leur statut de résident permanent ou leur carte verte.

En mars 1999, plus du tiers (36 %) des diplômés vivant encore aux États-Unis étaient des résidents permanents qui n'avaient pas le statut de citoyen. Bien d'autres (44 %) prévoyaient demander le statut de résident permanent au cours des deux prochaines années. Par ailleurs, 43 % de ceux qui vivaient encore aux États-Unis en 1999 pensaient revenir au Canada. Dans certains cas, les mêmes personnes exprimaient des

intentions apparemment contradictoires. Ces résultats sont toutefois prévisibles de la part d'une population mobile et hautement qualifiée, qui essaie sans doute de se garder des portes ouvertes tout en conservant ses acquis sur le marché du travail américain.



Jeff Frank était auparavant analyste principal au Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada; il travaille maintenant au Secrétariat de la recherche sur les politiques. **Éric Bélair** occupait auparavant le poste d'agent de recherche à la Direction générale de la recherche appliquée; il est maintenant agent de projet pour Stratégie et coordination de Développement des ressources humaines Canada.

 Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

Communiquez avec notre
SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS
au **1 800 263-1136**

Pour commander des publications,
SERVICE NATIONAL DE COMMANDES : 1 800 267-6677
INTERNET : order@statcan.ca
SERVICE NATIONAL ATS : 1 800 363-7629

STATISTIQUE CANADA MET À VOTRE DISPOSITION SES NEUF CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX :

**Terre-Neuve et Labrador,
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et
Île-du-Prince-Édouard**
Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331
Télécopieur : (902) 426-9538

Québec et Nunavut
Montréal (QC) : (514) 283-5725
Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario
Toronto (Ont.) : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba
Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan
Regina (Sask.) : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Edmonton (Alb.) : (780) 495-3027
Télécopieur : (780) 495-5318

Sud de l'Alberta
Calgary (Alb.) : (403) 292-6717
Télécopieur : (403) 292-4958

Colombie-Britannique et Yukon
Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la capitale nationale
(613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581

NORMES DE SERVICE AU PUBLIC

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à :

**Division des opérations et de l'intégration
Gestion de la circulation
Statistique Canada
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6**



Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.



Les mariages religieux demeurent populaires

En 1997, les trois quarts (76 %) des mariages étaient célébrés par un membre du clergé, tandis que les autres étaient contractés devant un fonctionnaire civil comme un juge, un juge de paix ou un greffier. C'est l'Ontario qui avait le taux le plus élevé de mariages religieux, et presque toutes les cérémonies (94 %) étaient célébrées par des ecclésiastiques de différents groupes confessionnels. Les mariages religieux étaient également fréquents dans l'ensemble des provinces maritimes, représentant entre 80 % et 86 % des mariages. Par contre, c'est au Yukon (71 %) et en Colombie-Britannique (56 %) que les mariages civils étaient les plus populaires. L'état matrimonial antérieur influe sur le fait que les couples se marient religieusement ou non : 82 % des mariages où les deux époux se mariaient pour la première fois constituaient des mariages religieux, tandis que seulement 58 % des mariages entre deux conjoints ayant auparavant divorcé constituaient des mariages religieux.

Division des statistiques sur la santé,
Mariages, 1997,
Statistique Canada,
produit n° 84F-0212-XPB
au catalogue,
Services personnalisés
à la clientèle,
(613) 951-1746



La plupart des femmes retournent au travail après la naissance d'un enfant

Près de 9 travailleuses sur 10 (86 %) ayant donné naissance à un enfant en 1993 ou 1994 étaient de retour au travail moins d'un an après l'accouchement. La durée moyenne de l'absence du travail était d'un peu plus de six mois, mais 1 femme sur 5 (21 %) était de retour au travail à la

fin du premier mois. Parmi les femmes qui sont retournées au travail au cours du premier mois, 60 % n'ont pas reçu de prestations d'assurance-emploi et environ le tiers (34 %) étaient des travailleuses autonomes, tandis que parmi celles qui sont retournées plus tard, seulement 9 % n'ont pas reçu de prestations d'assurance-emploi et 2 % étaient des travailleuses autonomes. Les 7 % de femmes qui n'avaient pas repris le travail rémunéré dans les deux ans suivant la naissance d'un enfant étaient plus susceptibles d'avoir quitté un emploi non syndiqué, non spécialisé et faiblement rémunéré; elles étaient également plus susceptibles de ne pas être mariées et d'être plus jeunes que celles qui étaient retournées au travail.

L'emploi et le revenu en perspective :

« L'emploi après la naissance d'un enfant »,
vol. 11, n° 3,
Statistique Canada,
produits n° 75-001-XPB
et n° 75-001-XIF
(Internet : www.statcan.ca)
au catalogue.



L'alphabétisme chez les jeunes : les Canadiens surpassent les Américains, mais se classent derrière les Européens

Selon une étude sur l'alphabétisme chez les jeunes au Canada, aux États-Unis et dans cinq pays d'Europe, les jeunes Canadiens de 16 à 25 ans surpassaient les Américains par l'équivalent d'environ deux années de scolarité. Cependant, le jeune Canadien type a moins bien réussi que ses homologues européens. Cette étude avait pour but d'examiner les capacités de lecture en relation avec la capacité d'interpréter efficacement des textes suivis comme des articles de journaux, des documents tels que les horaires des services de transport et des renseignements mathématiques

contenus dans les tables de remboursement de prêts. Les Canadiens ont obtenu des résultats inférieurs à ceux de tous les pays européens, à l'exception de la Pologne, pour le test de compréhension de textes au contenu quantitatif; en ce qui touche les tests de compréhension de textes suivis de textes schématiques, ils ont obtenu des résultats à peu près égaux à ceux des jeunes de l'Allemagne et de la Suisse, mais nettement inférieurs à ceux des jeunes de la Suède et des Pays-Bas.

Inégalités en matière de capacités de lecture chez les jeunes au Canada et aux États-Unis,

Statistique Canada,
produits n° 89-552-MPF (n° 6)
et n° 89-552-MIF (Internet :
www.statcan.ca) au catalogue,
Culture, tourisme et centre de la
statistique de l'éducation,
(613) 951-9039.



Les jeunes enfants : les plus susceptibles d'être victimes de meurtre, la plupart tués par leurs parents

En 1998, dans un contexte où le taux national d'homicides était à son point le plus bas en 30 ans, ce sont les jeunes enfants (de moins d'un an) qui constituaient le groupe d'âge le plus susceptible d'être victime de meurtre. Le nombre de jeunes enfants victimes de meurtre au Canada a presque doublé, passant de 13 victimes en 1997 à 23 en 1998. Les jeunes enfants représentaient près de la moitié (43 %) des enfants de moins de 12 ans dont le décès était dû à un homicide. Les parents ont été accusés dans plus des trois quarts des infanticides (78 %), comparativement à moins des deux tiers (62 %) l'année précédente. Seulement un enfant a été tué par un inconnu, un autre par une gardienne d'enfants et trois autres par des agresseurs non identifiés. L'augmentation du nombre d'infanticides déclarés peut être due en partie à des rapports de police plus rigoureux et aux lois introduites dans la plupart

des provinces au cours des dernières années, lesquelles prescrivait une enquête du coroner dans les cas de décès de jeunes enfants. Il y a tout lieu de croire que, par le passé, certains cas d'infanticides ont été attribués à tort à des causes comme une chute accidentelle ou la « mort subite du nourrisson ».

Juristat,

vol. 19, n° 10,
Statistique Canada,
produits n° 85-002-XPB
et n° 85-002-XIF (Internet :
www.statcan.ca)
au catalogue.



Les aînés voyageront de plus en plus au cours de ce siècle

À mesure que la génération du baby-boom s'approche de l'âge d'or, les tendances touristiques des aînés prendront une importance croissante pour l'industrie. Le Canada est l'un des pays où la population âgée augmente le plus rapidement au monde : quand les plus jeunes de la génération du baby-boom auront atteint 66 ans en 2031, on prévoit que la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus au Canada aura presque doublé, passant de 12 % (proportion de 1998) à 22 %. Au cours des 10 dernières années, l'augmentation du nombre de voyages entrepris par les aînés au Canada et à l'étranger a dépassé celle de presque tous les autres groupes d'âge. Bien que le nombre de voyages diminue avec l'âge, les voyages des aînés sont généralement de plus longue durée. Les personnes âgées sont les plus susceptibles de voyager à deux, la majorité partant avec un compagnon de voyage, peu importe la destination. Ces voyageurs sont également plus susceptibles d'être des femmes — entre 53 % et 58 %, selon la destination. En outre, près de 9 voyageurs sur 10 vers toutes les destinations (plus de 86 %) voyagent par plaisir ou bien pour visiter des amis ou des parents. Plus de la moitié (52 %) des voyages pour visiter des amis ou des parents se faisaient

au Canada, tandis que près des deux tiers (62 %) des voyages d'agrément se faisaient à l'étranger.

Info-voyages (Touriscope),
vol. 18, n° 4,
Statistique Canada,
produits n° 87-003-XPB
et 87-003-XIB
(Internet : www.statcan.ca)
au catalogue.



La baisse de l'immigration ralentit la croissance démographique

En 1998-1999, selon les estimations de la population, la croissance démographique au Canada a été de moins de un pour cent (0,9 %). La croissance de la taille de la population était à son taux le plus bas depuis 1971 et elle était de seulement la moitié du taux de 1,8 % enregistré en 1988-1989 lors du plus récent sommet. Le principal facteur invoqué pour expliquer cette plus lente croissance est la diminution du nombre d'immigrants venus au Canada : par rapport à l'année précédente (194 451), environ 21 400 immigrants de moins (173 011) ont été admis au Canada en 1998-1999. De plus, le taux d'accroissement naturel de la population (l'excédent des naissances sur les décès) poursuit sa tendance continue à la baisse depuis une décennie. Dans l'ensemble du pays, on a enregistré 4 800 naissances de moins et 4 400 décès de plus en 1998-1999 que l'année précédente.

Division de la démographie,
Lise Champagne,
(613) 951-2320



Les causes de la croissance urbaine varient selon les régions

En 1997-1998, environ 1,2 million de personnes ont déménagé d'un endroit à un autre au Canada. Parmi elles, 300 000 ont changé de province, tandis que 900 000 ont

changé de division de recensement à l'intérieur de leur province. Les migrations interprovinciales les plus importantes ont été observées dans les Prairies, les migrants interprovinciaux représentant 58 % de l'ensemble des personnes qui ont déménagé à Calgary et 50 % de l'ensemble de celles qui ont déménagé à Edmonton. Par contre, seulement 16 % des migrants arrivant à Toronto venaient d'autres provinces. La migration internationale la plus importante s'est effectuée dans les grandes villes, les migrants représentant environ 56 % des nouveaux arrivants à Toronto, 48 % des nouveaux arrivants à Vancouver et 35 % des nouveaux arrivants à Montréal.

Division des données régionales et administratives,
CANSIM : matrice 6981,
Services à la clientèle,
(613) 951-9720.

La publication

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES vous plaît-elle?

Vous en servez-vous pour vos affaires?
Depuis combien de temps la lisez-vous?

NOUS AIMERIONS AVOIR DE VOS NOUVELLES.

Prrière d'envoyer vos commentaires à la :

Rédactrice en chef
TENDANCES SOCIALES CANADIENNES
7^e étage, immeuble Jean-Talon
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6
Télécopieur : (613) 951-0387
Internet (courrier électronique) :
cstsc@statcan.ca



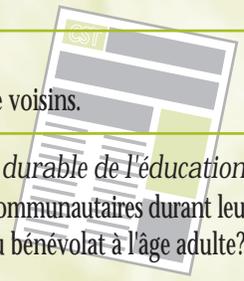
Ce dont il sera question dans nos prochains numéros

La population active : 100 ans de continuité et de changement
Une vue d'ensemble des réalisations qui ont touché les travailleurs canadiens au cours des 100 dernières années.

La présence des parents : Le temps consacré aux enfants par les couples où les deux conjoints travaillent
Combien de temps les couples canadiens qui travaillent passent-ils avec leurs enfants?

L'autre côté de la clôture
Une analyse de la fréquence des contacts entre voisins.

Participation de la collectivité : l'influence durable de l'éducation
Les personnes qui ont participé à des activités communautaires durant leur jeunesse sont-elles plus susceptibles de faire du bénévolat à l'âge adulte?





Que

mangent?

les Canadiens



Vous êtes nutritionniste, analyste de l'industrie agro-alimentaire, spécialiste en études de marché ou un consommateur qui a besoin de renseignements sur ce que mangent les Canadiens. Pour en savoir plus long sur cette question, voici donc la publication *Consommation des aliments au Canada*.

Cette publication, présentée en deux parties, offre:

- une couverture détaillée sur les tendances de la consommation de plusieurs aliments et boissons;
- des données sur la production agricole, la transformation et les importations d'aliments;
- des renseignements sur les quantités exportées, les quantités utilisées par les transformateurs et les quantités gardées dans les entrepôts;
- des données couvrant une période de quinze années;
- des analyses et des graphiques démontrant les tendances et les changements dans les habitudes alimentaires.

Quelle quantité de viandes, de fromages et d'autres produits laitiers mangent les Canadiens? Est-ce qu'ils boivent plus de lait à faible teneur en matières grasses? Quelle quantité d'alcool, de thé et de café boivent-ils?

Est-ce que la consommation de sucre, d'œufs, de riz et de noix a changé? Si ces questions vous intéressent, la *Partie I* (n° 32-229-XPB au catalogue) répondra à vos besoins. La *Partie II* (n° 32-230-XPB au catalogue) livre des renseignements sur les tendances de la consommation de fruits, de légumes, de poissons, de beurre et d'huiles à salade. Chaque publication coûte 33 \$ au Canada (TPS/TVH en sus et TVP s'il y a lieu) et 33 \$US à l'extérieur du Canada.

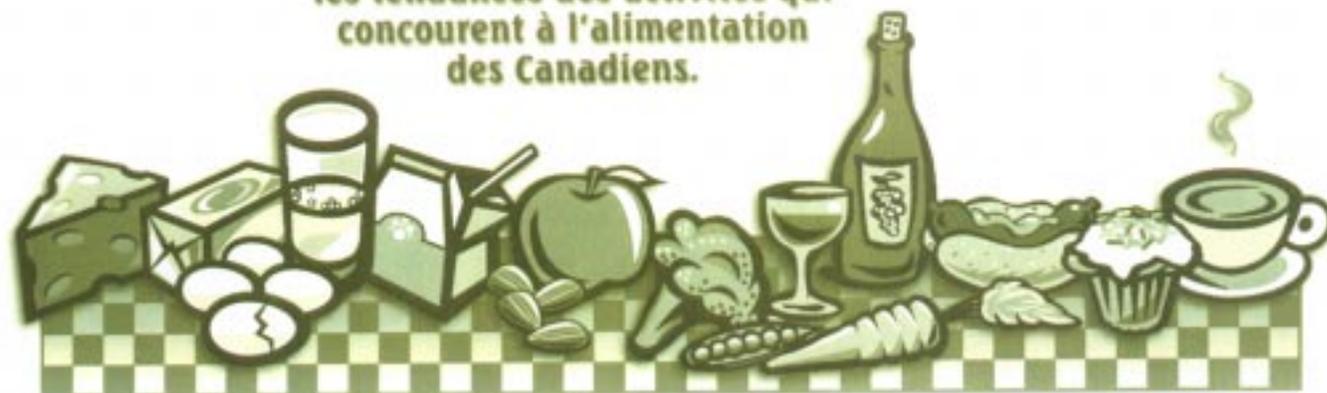
Pour en savoir plus sur la *Consommation des aliments au Canada, Parties I et II*, téléphonez sans frais à la Division de l'agriculture de Statistique Canada au 1-800-465-1991.

Pour commander, écrivez à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, ou communiquez avec le Centre de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous et dont l'adresse figure dans la présente publication.

Vous pouvez aussi commander par télécopieur au 1-800-889-9734 ou téléphoner sans frais au 1-800-267-6677 et donner votre numéro de carte Visa ou de MasterCard.

Par l'entremise d'Internet: order@statcan.ca

Un outil indispensable pour connaître les tendances des activités qui concourent à l'alimentation des Canadiens.



INDICATEURS SOCIAUX

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
REVENU*									
<i>Revenu monétaire total moyen</i>									
Total	19 875	19 310	19 450	18 997	19 351	19 425	19 515	19 528	--
Familles	58 942	57 537	57 222	56 045	57 095	56 997	57 544	57 146	--
Personnes seules	26 262	24 918	25 273	24 823	25 036	24 931	24 828	25 005	--
<i>Pourcentage du revenu provenant des transferts</i>									
Total	11,8	13,2	13,8	14,3	14,1	13,5	13,3	12,9	--
Familles	10,6	11,9	12,5	12,9	12,5	12,1	11,7	11,3	--
Personnes seules	17,7	19,7	20,0	20,9	21,7	20,2	20,8	20,5	--
<i>Revenu moyen des familles (par quintiles)</i>									
Quintile inférieur	18 871	18 391	18 010	17 884	18 360	18 284	17 729	17 781	--
2 ^e quintile	36 821	35 180	34 914	33 886	35 011	34 545	34 402	34 399	--
3 ^e quintile	52 874	50 692	50 878	49 453	50 914	49 856	50 366	50 548	--
4 ^e quintile	70 881	68 861	68 923	67 630	68 710	68 319	69 292	69 059	--
Quintile supérieur	115 291	114 560	113 399	111 371	112 491	113 964	115 938	113 948	--
Couples à deux soutiens en % des familles époux-épouse	62,2	61,5	61,2	60,3	60,4	60,5	60,5	61,3	--
Gains à temps plein des femmes en % des gains des hommes	67,7	69,9	71,9	72,2	69,8	73,1	73,4	72,5	--
<i>% de la population sous le seuil</i>									
de faible revenu (SFR)	15,4	16,5	17,0	18,0	17,1	17,8	17,9	17,5	--
Familles dont le chef a 65 ans et plus	7,6	8,2	8,7	9,7	7,1	7,8	8,7	6,8	--
Familles dont le chef a moins de 65 ans	13,1	13,8	14,4	15,5	14,6	15,4	15,5	15,3	--
Familles biparentales	9,8	10,8	10,6	12,2	11,5	12,8	11,8	12,0	--
Familles monoparentales	54,4	55,4	52,3	55,0	53,0	53,0	56,8	51,1	--
Personnes seules de 65 ans et plus	50,7	50,9	49,2	51,9	47,6	45,1	47,9	45,0	--
Personnes seules de moins de 65 ans	32,5	35,2	36,3	36,2	38,0	37,2	37,1	37,5	--
FAMILLES**									
<i>Mariages et divorces</i>									
Nombre de mariages (en milliers)	188	172	165	159	160	160	157	153	--
Taux de nuptialité (pour 1 000 habitants)	6,8	6,1	5,8	5,5	5,5	5,4	5,3	5,1	--
Nombre de divorces (en milliers)	78	77	79	78	79	78	72	67	--
Taux total de divorces (pour 1 000 habitants)	2,8	2,7	2,8	2,7	2,7	2,6	2,4	2,2	--
COMPOSITION DES FAMILLES**									
Nombre total de familles (en milliers)	7 359	7 482	7 581	7 679	7 778	7 876	7 975	8 047	8 117
Familles époux-épouse (% de toutes les familles)	87,1	87,0	86,7	86,4	86,1	85,8	85,5	85,2	84,9
sans enfants (% de toutes les familles)	34,6	35,1	35,1	35,0	35,0	34,9	34,9	34,8	34,7
avec enfants (% de toutes les familles)	52,5	51,9	51,7	51,4	51,1	50,9	50,6	50,4	50,1
avec enfants (% de toutes les familles époux-épouse)	60,2	59,7	59,6	59,5	60,2	60,2	59,2	59,1	60,2
tous les enfants de moins de 18 ans (% de toutes les familles)	35,3	35,0	34,6	34,2	33,9	33,5	33,1	32,8	32,4
tous les enfants de moins de 18 ans (% de toutes les familles époux-épouse avec enfants)	67,3	67,4	67,0	66,6	66,2	65,8	65,4	65,0	64,6
Hommes chefs de familles monoparentales (% de toutes les familles)	2,3	2,3	2,3	2,3	2,4	2,4	2,4	2,5	2,5
Femmes chefs de familles monoparentales (% de toutes les familles)	10,6	10,7	11,0	11,2	11,5	11,8	12,1	12,3	12,6
femmes chefs de familles monoparentales (% des familles monoparentales)	82,4	82,4	82,6	82,7	82,8	83,0	83,1	83,2	83,3

* Toutes les données sur le revenu sont en dollars de 1997; les familles sont des familles économiques.

** Les données sur les familles proviennent de *Statistiques démographiques annuelles*, produit n° 91-213-XPB au catalogue de Statistique Canada, 1998. Les familles sont des familles de recensement.

Plan de leçon pour l'article « Rapport de circulation : les migrations quotidiennes en semaine »

Objectifs

- ❑ Discuter des raisons de l'encombrement de la circulation et examiner ses effets possibles sur la qualité de vie des Canadiens.

Méthode

1. Faites un bref sondage auprès des élèves de votre classe pour savoir comment ils se sont rendus à l'école ce matin (par quel mode de transport, p. ex. à pied, à bicyclette, en voiture — conducteur ou passager —, par autobus scolaire, par le transport en commun) et combien de temps il leur a fallu pour se rendre à l'école. Demandez-leur pourquoi certains parcourent de longs trajets pour se rendre à l'école. Combien d'entre eux ont déjà été pris dans un embouteillage en venant à l'école?
2. Examinez pourquoi plus de gens conduisent une voiture aujourd'hui qu'autrefois et pourquoi l'utilisation du transport en commun n'a pas augmenté.
3. Une collectivité « équilibrée » est généralement considérée comme une collectivité indépendante, autonome, dans laquelle les gens vivent, travaillent, font leurs courses et pratiquent leurs activités de loisirs. Votre collectivité est-elle équilibrée? Discutez des répercussions de vivre dans une collectivité non équilibrée.
4. Sondez les élèves pour savoir si leurs parents travaillent dans le quartier où ils habitent ou s'ils doivent parcourir de longs trajets pour se rendre au travail. Discutez des certaines raisons pour lesquelles il se produit des embouteillages. Comment pourrait-on réduire l'encombrement de la circulation?
5. Discutez des avantages et des inconvénients de vivre dans une ville densément peuplée. Est-ce que la banlieusardisation contribue à congestionner la circulation?

Autres ressources utiles

- ❑ Pour votre prochain projet à caractère social, visitez le site Web de Statistique Canada. Sous la rubrique « Ressources éducatives » (<http://www.statcan.ca/francais/kits>) vous trouverez différentes activités pédagogiques qui peuvent vous aider à examiner plus à fond avec vos élèves des questions environnementales telles que l'utilisation de l'automobile et l'encombrement de la circulation. Plus particulièrement, l'« Enquête sur les ménages et l'environnement — édition scolaire » (http://www.statcan.ca/francais/kits/houenv_f.htm) vous permet de comparer les pratiques environnementales de vos élèves à celles d'autres Canadiens, et le « Questionnaire environnemental » (http://www.statcan.ca/francais/kits/envir1_f.htm) présente des données environnementales, notamment sur les tendances relatives au réchauffement de la planète.

Partagez vos idées!

Y a-t-il des leçons s'inspirant de *TSC* que vous aimeriez partager avec d'autres enseignants? Envoyez-nous vos leçons et nous vous ferons parvenir les leçons s'inspirant de *TSC* que nous avons reçues. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec Joel Yan, équipe des ressources éducatives, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Téléphone : 1 800 465-1222. Télécopieur : (613) 951-4513. Internet (courrier électronique) : yanjoel@statcan.ca.

NOTA :

Vous pouvez photocopier le « Carnet du personnel enseignant » ou tout autre article de Tendances sociales canadiennes pour les utiliser en classe.

L'emploi et le revenu en perspective

Un outil essentiel pour les décideurs

De nos jours, on attache beaucoup d'importance à l'information en milieu de travail. La revue *L'emploi et le revenu en perspective* répond à vos besoins pour des renseignements qui sont à la fois précis, actuels et complets. Vous disposerez alors de données essentielles et d'analyses sur le milieu du travail et sur d'autres défis auxquels le Canada est confronté!

Le tremplin à votre succès

Les articles analytiques de cette revue trimestrielle comportent des graphiques, des tableaux et des sommaires conçus de façon à présenter clairement les statistiques sur le marché du travail et les statistiques démographiques qui sont essentielles pour :

- ▶ déterminer dans quelle mesure les attitudes à l'égard de la retraite influent sur les décisions en matière de placements
- ▶ évaluer l'effet des tendances salariales sur les négociations syndicales
- ▶ faire des prévisions relatives à l'incidence de l'emploi sur la demande de biens et de services ou sur les programmes sociaux
- ▶ comparer votre organisation à votre branche d'activité dans son ensemble
- ▶ effectuer des études sur le marché du travail
- ▶ ... et bien plus encore!



Une décision facile à prendre : c'est de vous abonner dès maintenant!

En investissant dans cette revue de Statistique Canada, vous investissez aussi dans votre avenir. *L'emploi et le revenu en perspective* (n° 75-001-XPF au catalogue) se vend 58 \$ au Canada (taxes en sus) et 58 \$ US à l'extérieur du Canada.

Pour vous abonner : **TÉLÉPHONEZ** sans frais au 1 800 267-6677
TÉLÉCOPIEZ au 1 800 889-9734

ÉCRIVEZ à Statistique Canada, Gestion de la circulation, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6 Canada.

Commandez par **COURRIEL** à order@statcan.ca

Ou **COMMUNIQUEZ** avec le Centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous mentionné dans la présente publication.